Nations Unies S/PV.4462



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4462e séance

Mercredi 30 janvier 2002, à 10 h 30
New York

Président :	M. Gayan	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Franco
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Guinée	M. Boubacar Diallo
	Irlande	Mme O'Donnell
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Kolby
	République arabe syrienne	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/80 et Corr.1)

02-23534 (F)

La séance est ouverte à 10 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2002/80 et Corr.1)

Le Président (*parle en anglais*) : J'informe le Conseil que j'ai reçu des représentants du Bangladesh, du Brésil, de Fidji, du Japon, de l'Indonésie, de la Nouvelle-Zélande, des Philippines, du Portugal, de la République de Corée et de l'Espagne des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Chowdhury (Bangladesh), M. Fonseca (Brésil), M. Naidu (Fidji), M. Satoh (Japon), M. Widodo (Indonésie), M. Mackay (Nouvelle-Zélande), M. Manalo (Philippines), M. Seixas da Costa (Portugal), M. Sun (République de Corée) et M. Arias (Espagne) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 37 de son règlement intérieur provisoire, M. John Howard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom du Conseil, je souhaite une chaleureuse bienvenue à M. John Howard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Sergio Vieira de Mello à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, et en l'absence d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. José Ramos-Horta, Ministre d'État aux affaires étrangères et à la coopération.

Puisqu'il n'y a pas d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Ramos-Horta à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis des documents S/2002/80 et Corr.1, qui contiennent le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Vieira de Mello. Je crois comprendre qu'il est également disposé à répondre à des questions ou à fournir des éclaircissements, le cas échéant.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de faire rapport ce matin au Conseil, sous votre présidence.

C'est un plaisir d'être ici au Conseil en présence du Premier Ministre, avec mon ami et collègue, José Ramos-Horta, pour présenter un exposé sur la situation au Timor oriental, alors que sa transition vers

l'indépendance – en fait, il ne reste que 110 jours – arrive à son terme.

À l'approche de l'indépendance, prend fin une phase tout à fait remarquable de l'histoire des Nations Unies, marquée par un effort de collaboration extraordinaire. Cet effort est reflété ici, et à ce titre je dois remercier le Représentant permanent de Maurice et vous-même, Monsieur le Ministre, pour la décision prise par le Conseil de consacrer une telle attention aujourd'hui à la situation au Timor oriental. Par ailleurs, la présence aujourd'hui du Premier Ministre australien John Howard constitue un signe supplémentaire de l'appui considérable fourni au Timor oriental.

Le 20 mai – jour de l'indépendance – la quête obstinée et exaltante du Timor oriental pour l'autodétermination sera terminée. Notre joie, cependant, doit être et est tempérée par la réalité : l'indépendance ne marque pas la fin des luttes du Timor oriental. Loin de là, comme les membres le savent, l'Assemblée constituante a commencé ses travaux en septembre 2001. Aujourd'hui, après 20 semaines de participation active et de débats intenses, l'Assemblée a réalisé une tâche colossale en révisant et en approuvant la plus grande partie du projet de constitution.

Juste avant de quitter New York, j'ai été invité à un échange de vues avec les membres de l'Assemblée constituante. Je les ai informés du débat que nous aurons aujourd'hui, et de nos espoirs quant à son issue – espoirs que je vais exposer en détail dans un petit moment. Le Conseil ne sera pas étonné d'apprendre qu'ils m'ont présenté leurs préoccupations quant à la sécurité des frontières, à l'avenir des poursuites contre les crimes très graves, à la réduction actuelle de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à nos projets pour une mission appelée à lui succéder. J'ai aussi approuvé la demande de l'Assemblée constituante tendant à voir étendre son mandat jusqu'au 9 mars. J'ai encouragé et approuvé avec enthousiasme cette suggestion. Il est de l'intérêt du Timor oriental que les membres de l'Assemblée constituante se voient accorder du temps pour absorber les diverses propositions internes et externes qu'ils ont reçues de différentes sources. Le délai supplémentaire permettra aussi aux membres de l'Assemblée d'entreprendre un processus de consultations publiques plus efficace.

Bien que le projet de constitution soit près d'être terminé, le transfert de pouvoirs de l'ONU au peuple est-timorais requiert une dernière étape institutionnelle : l'élection du Président. Le 14 avril, le peuple est-timorais élira son premier Président au cours d'une élection libre et équitable au suffrage universel, à bulletin secret, et sur la base d'une circonscription nationale unique. Cette fois, les Est-Timorais joueront un rôle dominant dans le déroulement des élections. Il y aura cinq commissaires électoraux, parmi lesquels trois est-timorais et trois internationaux. Des Est-Timorais dirigeront les 13 bureaux électoraux de district et en constitueront le personnel, assistés de fonctionnaires électoraux internationaux pour la logistique et d'autres fonctions de supervision. Il y a quelques jours, j'ai invité les observateurs internationaux à être présents tout au long du processus électoral.

Le 17 avril, les résultats seront annoncés, et le nouveau Président du Timor oriental sera investi de ses fonctions juste après minuit, le 20 mai.

Sur le front international, nous continuons de jeter les bases de relations solides entre le Timor oriental et l'Indonésie. Comme il est mentionné dans le rapport du Secrétaire général, en novembre dernier, pour la première fois, nous avons accueilli une réunion de la Commission frontalière mixte, la troisième fois que cet organe s'est réuni. Je suis sûr que mon collègue José Ramos-Horta donnera au Conseil plus de détails sur ce processus.

Vers la fin du mois de février, l'Indonésie et le Timor oriental organiseront des débats de haut niveau à Denpasar, suivis immédiatement de débats trilatéraux lorsque l'autre voisin immédiat du Timor oriental, l'Australie, se joindra à la table. La réunion passera en revue les progrès réalisés sur toutes les questions bilatérales qui ont été l'objet des négociations entre l'ATNUTO et la direction est-timoraise d'un côté, et le Gouvernement indonésien de l'autre au cours des deux dernières années, et des questions nouvelles, comme la délimitation des espaces maritimes feront aussi l'objet d'un débat. Nous espérons signer un certain nombre d'accords pour renforcer la coopération entre l'Indonésie et le Timor oriental dans des domaines comme ceux de la coopération dans les services postaux et la police. Les débats trilatéraux aborderont probablement la coopération régionale, y compris la création possible d'un forum Pacifique Sud-Ouest, des

accords concernant la sécurité régionale, la coopération économique et des questions de développement.

De plus, le Timor oriental a été aussi invité à participer à une conférence régionale au niveau ministériel coprésidée par l'Australie et l'Indonésie, sur le passage clandestin des humains et les crimes transnationaux qui y sont liés. La conférence réunira des ministres de près de 40 pays de la région.

Un point important concernant les questions bilatérales qui doivent être résolues lors des entretiens de Denpasar est la nécessité de normaliser la frontière terrestre entre le Timor oriental et le Timor occidental. Nous avons déjà pris les premières mesures pour délimiter la frontière. Un plan de travail commun a été convenu, et la première enquête commune de reconnaissance sera entreprise le mois prochain. Nous travaillons aussi à finaliser un accord qui permettra le mouvement des personnes à travers la frontière pour des motifs tenant à la coutume et aux traditions, et pour le commerce sur les marchés au voisinage de la frontière.

Je suis heureux de pouvoir annoncer que la situation sécuritaire au Timor oriental demeure stable. La frontière avec l'Indonésie continue d'être sûre. Peu de miliciens ont été vus le long de la ligne de coordination tactique, bien que les marchés illégaux représentent un problème grandissant. Les taux de criminalité au Timor oriental n'augmentent pas, et le Service de police du Timor oriental se fait admirablement à ses obligations. Cependant, les milices dures représentent toujours une menace à long terme, et le resteront; jusqu'à ce que des progrès substantiels soient réalisés dans la création d'une force opérationnelle de défense est-timoraise, la présence d'une composante militaire appropriée sera nécessaire. De même, tant que la force nationale de police n'est pas totalement mise en place, la police civile des Nations Unies devra rester au Timor oriental pour aider à la formation et à l'exécution effective des tâches policières.

La paix et la stabilité à long terme dépendront de la façon dont nous nous montrerons capables de surmonter l'héritage de la violence de septembre 1999, grâce aux progrès accomplis dans le retour des réfugiés toujours absents, en encourageant et en facilitant la réconciliation, et par la poursuite effective des crimes graves. Ces activités doivent être considérées comme interdépendantes.

Afin de dynamiser le processus de réconciliation, le 21 janvier j'ai fait prêter serment aux sept commissaires nationaux de la Commission réception, vérité et réconciliation. Ce fut une magnifique réussite – et une réalisation ardue – venant 18 mois après le début du processus de sélection. Comme les membres le savent, la Commission a trois fonctions principales : établir la vérité concernant les violations des droits de l'homme commises au Timor oriental entre avril 1974 et octobre 1999; deuxièmement, faciliter la réconciliation entre les communautés; et, troisièmement, adresser au Gouvernement un rapport sur ses activités. Elle ne se substitue pas à la justice, puisque les crimes graves doivent être examinés par les tribunaux. Mais, plutôt, elle permettra de compléter ce processus et d'éviter une surcharge des tribunaux, déjà débordés, en traitant des infractions moins importantes par le biais d'un processus de réconciliation communautaire. Dans les semaines qui viennent, les Commissaires devront nommer des commissaires régionaux, ainsi que leur propre personnel de haut niveau. Il sera aussi essentiel de s'assurer que les donateurs poursuivent leur soutien pour que la Commission fonctionne comme il est prévu.

La tâche délicate de réconciliation entre les Est-Timorais des deux côtés de la frontière progresse grâce à une équipe de réconciliation unifiée, au nom du deuxième Gouvernement de transition, avec le plein appui du Ministre principal Mari Alkatiri, de Xanana Gusmão et de mon propre bureau. Cet important processus a été conduit, jusqu'à une date récente, par mon ex-chef de cabinet, qui a maintenant été remplacé par le chef de notre département politique.

Le système judiciaire est encore au premier stade de sa formation et il appelle encore une attention soutenue. Je ne sais que trop que ce domaine est l'un de ceux dans lesquels nous avons eu des problèmes particulièrement graves, pour des raisons bien claires, puisqu'il ne restait rien – absolument rien – du système judiciaire ou de son infrastructure en septembre 1999. Aujourd'hui, il n'y a que 25 juges est-timorais et 13 procureurs, la majorité d'entre n'ayant qu'une éducation de niveau secondaire, et moins de deux ans de formation et d'expérience. Parfois, des jugements inappropriés ont été rendus, ce qui a conduit à une reprise de l'affaire. Des cas d'intimidation en cours de procès ont été constatés, et dans un cas cela a conduit à la fermeture du tribunal de Baucau. Le manque de ressources, y compris d'interprètes et de personnel

judiciaire, a conduit à des retard dans les auditions, et la détention indûment prolongée de suspects.

Dans leur rapport de novembre 2000, à la suite de la mission du Conseil au Timor oriental (S/2000/1105), les membres du Conseil eux-mêmes ont identifié des failles dans l'administration de la justice au Timor oriental, en particulier dans le domaine de la poursuite des crimes graves. Dans la droite ligne de notre stratégie globale, la gestion au jour le jour de la justice a été confiée au Gouvernement. Néanmoins, je porte toujours la responsabilité en dernier ressort pour l'administration de la justice, aux termes du mandat de l'ATNUTO. J'ai fait, et je continue de faire des efforts concertés afin de garantir que l'ATNUTO coopère étroitement avec l'administration publique dans l'intention de résoudre les problèmes auxquels elle fait face dans ce secteur, afin de garantir aussi qu'au moment de l'indépendance elle sera capable de laisser derrière elle des institutions fortes dans le domaine de la justice; elles seront essentielles à la stabilité du nouveau pays.

Afin de mettre en place une approche équilibrée garantissant l'égalité entre le Procureur et l'avocat, ainsi qu'une capacité adéquate des tribunaux de rendre des jugements, nous considérons en particulier la création d'un service d'aide judiciaire, ainsi qu'un soutien à l'administration des tribunaux. J'ai proposé un ensemble de mesures immédiates pour appuyer les Groupes spéciaux sur les crimes graves et aussi, de façon plus générale, l'administration des tribunaux. Elles comprennent notamment le recrutement immédiat de juges internationaux, le recrutement d'un Coordonnateur administratif des groupes spéciaux et d'un collaborateur juridique pour les juges nationaux, ainsi que le renforcement de la capacité des tribunaux pour ce qui est de la traduction simultanée. Nous proposons un plan pour la mobilisation de ressources extérieures qui appuieront les tribunaux, en particulier pour les services et le matériel de transcription, les dépenses associées aux témoins, l'accès à Internet, et la bibliothèque et les documents de recherche. Un plan d'action doit être mis au point pour assurer une démarche coordonnée concernant l'inscription au rôle, la liaison avec les prisons, la publication de documents de procédure et la mobilisation des ressources.

J'ai également approuvé un plan pour organiser la mise en place d'un service d'aide juridique. Ce plan, qui est en attente depuis trop longtemps, est particulièrement important étant donné l'écart qui existe actuellement entre les ressources dont dispose le Ministère public et le bureau des avocats commis au titre de l'aide publique. La mise en place de ce service permettra de créer un organe officiel indépendant qui, bien que financé par un crédit budgétaire provenant de l'administration publique du Timor oriental, pourra également recevoir un financement indépendant et des ressources humaines, ainsi que d'autres formes d'appui.

Des améliorations considérables ont été apportées en matière de poursuite des personnes soupçonnées de crimes graves du point de vue de la gestion des ressources humaines et autres ressources. Le Parquet général, qui est maintenant dirigé par un procureur est-timorais, a l'appui d'un procureur adjoint pour les délits ordinaires timorais et d'un nouveau procureur adjoint international pour les crimes graves. On a donné un coup d'accélérateur à la sélection de personnel et à la gestion des ressources du Groupe d'enquête sur les crimes graves afin de réaliser les principaux objectifs fixés pour 2002 et, à partir de ce mois-ci, des équipes d'enquêteurs seront affectées à plusieurs districts afin d'assurer une plus grande efficacité des enquêtes et d'instaurer des liens plus étroits avec les collectivités dans lesquelles elles ont lieu. On compte que ces changements permettront d'augmenter le nombre de mises en accusation au cours de l'année 2002, en plus des 10 affaires de crime contre l'humanité qui ont été classées prioritaires. Cette tâche ne pourra être menée à bien que si les postes approuvés sont entièrement financés à partir du budget ordinaire et si les donateurs continuent d'apporter leur concours et offrent des spécialistes et des ressources supplémentaires dans des domaines tels que l'expertise médico-légale, les enquêtes, la traduction et les transports.

En octobre 2001, mon adjoint s'est entretenu avec le nouveau Procureur général de l'Indonésie. Au cours de cette rencontre, il a été décidé que des réunions mensuelles auraient lieu régulièrement à propos de la justice, afin de maintenir le dialogue sur les questions d'intérêt mutuel. Après cet entretien, le nouveau Procureur général est-timorais a rendu une visite de courtoisie au Procureur général de l'Indonésie en novembre. La première de ces réunions mensuelles a fini par se tenir à Denpasar à la mi-janvier.

Je me réjouis beaucoup de la sélection de 18 juges par la Présidente de l'Indonésie, Megawati Soekarnoputri, pour siéger au Tribunal spécial des

droits de l'homme. Nous avons maintenant hâte de voir les juges et les procureurs prendre leurs fonctions, de voir recruter le personnel des tribunaux et fixer une date pour le début des procès du premier groupe de suspects qui ont été identifiés publiquement au début de septembre 2000 par Marzuki Darusman, qui était alors Procureur général de l'Indonésie. Ceci est d'autant plus important que plus de deux ans se sont maintenant écoulés depuis les destructions de 1999.

La décision prise récemment par la Cour suprême de Djakarta d'ajouter entre cinq et sept années à la peine de trois des hommes reconnus coupables d'avoir assassiné nos collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua, en septembre 2000, est une mesure dont il faut se féliciter et qui contribue à démontrer qu'en Indonésie, comme dans le reste du monde, ces actes vils suscitent l'opprobre.

Enfin, des progrès ont été réalisés en matière de coopération pour les enquêtes menées sur le meurtre d'un soldat néo-zélandais, le soldat Manning, et plusieurs personnes accusées de ce meurtre passent actuellement en justice à Djakarta. La même coopération a été décidée pour l'enquête sur le meurtre du soldat Devi Ram Jaisi, du Népal.

Toutefois, nous ne sommes pas encore parvenus à établir une véritable coopération avec l'Indonésie en ce qui concerne les crimes graves. Nous sommes particulièrement préoccupés de ne pas avoir pu faire en sorte que le Mémorandum d'accord au sujet de la coopération en matière juridique, judiciaire et des droits de l'homme, que j'ai signé avec le Procureur général de l'Indonésie en avril 2000, devienne pleinement opérationnel.

Dans les quatre mois qui restent avant l'indépendance, l'ATNUTO, en collaboration avec le Parquet général indonésien, continuera de rencontrer les autorités indonésiennes afin de demander que de nouveaux progrès soient faits en ce qui concerne les crimes graves; ces réunions au niveau des experts doivent se tenir régulièrement. Pour les Est-Timorais, la paix et les efforts de réconciliation ne signifieront pas grand chose si les principaux auteurs des atrocités commises en 1999 ne sont pas traduits en justice.

Enfin, je voudrais dire que nous nous sommes félicités de la visite au Timor oriental et en Indonésie de l'Ambassadeur Leandro Despouy, Président de la Commission des droits de l'homme, qui a pu recentrer l'attention sur le besoin non satisfait de justice dans le domaine des crimes graves, que la justice soit rendue à Dili ou Djakarta. J'espère que ses efforts nous aideront à obtenir des résultats concrets.

Je passe maintenant à la question des réfugiés; ils sont rentrés en plus grand nombre au cours de la période considérée, atteignant un chiffre total d'environ 192 000. Il reste donc encore peut-être jusqu'à 60 000 réfugiés au Timor occidental. Nous allons redoubler d'efforts, en partenariat avec le deuxième gouvernement transitoire et le HCR, en même temps qu'avec les autorités civiles et militaires de l'Indonésie, pour encourager le plus grand nombre possible de réfugiés à retourner au Timor oriental avant l'indépendance. Les visites transfrontalières, par exemple la visite, très réussie, de Xanana Gusmão au Timor occidental en novembre dernier, semblent être l'une des meilleures façons de combattre la désinformation tout en encourageant la réconciliation et le rapatriement. Parallèlement, nous avons accru nos efforts pour fournir des informations claires et objectives aux réfugiés sur la commission de réconciliation qui vient d'être établie. Quant à ceux qui sont responsables d'actes criminels, nous veillerons à ce qu'ils soient traités équitablement dans le cadre du système judiciaire actuellement mis en place au Timor oriental.

Si la sécurité et les actes d'intimidation par les milices continuent d'être des facteurs qui empêchent le retour des réfugiés, les facteurs économiques, y compris l'absence de logements et d'accès aux pensions de retraite, sont aussi des éléments dissuasifs importants. J'ai examiné de près la façon d'améliorer la situation en matière de logements pour les réfugiés qui rentrent chez eux, et je voudrais souligner ici que davantage de ressources sont nécessaires pour améliorer cet aspect de la vie des Est-Timorais et des réfugiés qui rentrent chez eux, en particulier actuellement, pendant la saison des pluies.

Il est également important que les accords conclus entre le Timor oriental et l'Indonésie en ce qui concerne le paiement des retraites et des indemnités de licenciement aux Est-Timorais qui ont travaillé pour le Gouvernement indonésien commencent à porter fruit. Avant que je quitte Dili, nous avons distribué 20 000 nouveaux formulaires d'inscription aux autorités indonésiennes, et j'espère que les premiers paiements de pensions de retraite et d'indemnités de licenciement seront effectués au Timor oriental en mars 2002.

Toutefois, les anciens fonctionnaires et retraités du Gouvernement indonésien qui choisiront la citoyenneté est-timoraise cesseront de recevoir leurs indemnités au moment de l'indépendance. Voilà pourquoi un fonds spécial est actuellement établi pour compenser ces pertes. Le fonds spécial a été lancé le 27 novembre 2001 à Djakarta dans le cadre de l'appel conjoint lancé par l'ONU et le Gouvernement indonésien. Je voudrais remercier les Gouvernements indonésien et portugais, ainsi que la Communauté européenne qui ont déjà annoncé environ 4,5 millions de dollars pour le fonds. Il faudra, cependant, bien plus de ressources au fond si nous voulons pouvoir satisfaire les 30 000 personnes qui devraient en bénéficier. Il sera difficile d'encourager les 9 000 anciens employés et retraités de la fonction publique à rentrer au Timor oriental, avec leurs familles, s'ils ne disposent pas de cette option. L'appui au fonds spécial est donc une autre priorité essentielle pour les 60 jours à venir.

En décembre, un grand pas a été franchi entre le Timor oriental et les représentants de l'ATNUTO, sous la direction du Ministre principal Alkatiri et, d'autre part, l'entreprise industrielle qui exploite actuellement un gisement de pétrole important dans la mer de Timor. Un accord fiscal global a été conclu qui permettra de maximiser les recettes pétrolières du Timor oriental en permettant l'exploitation du gaz dans la mer de Timor. Cette exploitation se fera conformément aux termes du traité négocié l'année dernière avec l'Australie, qui entrera en vigueur lors de l'indépendance du Timor oriental.

Les recettes générales pour le Timor oriental provenant de l'addition des phases gazeuses et liquides du gisement de Bayu-Undan – qui est en cours d'exploitation – seront bien plus importantes que prévues. Cependant, les recettes de l'exploitation de ce champ, les premières années, ne seront pas aussi élevées qu'on l'avait prévu, en raison d'une révision des conditions financières et parce que la production en est maintenant évaluée de façon plus prudente.

Je voudrais parler à présent de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, sujet qui préoccupe fortement cette dernière, et du second gouvernement de transition. Notre travail de planification sans précédent a débouché sur un cadre pour cette mission appelée à succéder à l'ATNUTO, qui est annexé au rapport du Secrétaire général. Dans cette simple proposition, le Secrétaire général limite le champ d'action de la future opération de paix et, ce qui est plus important peut-être, base son champ d'action sur les besoins énoncés par le gouvernement hôte futur et par les administrateurs actuels de l'ATNUTO. En d'autres termes, il s'agit d'un document de consensus approuvé par toutes les parties au niveau opérationnel. L'espoir est que ce travail permettra une meilleure synergie et suscitera le sentiment d'un objectif commun pour la prochaine mission appelée à succéder à l'ATNUTO. J'ai la certitude que ces objectifs sont en passe d'être atteints et je recommande au Conseil d'examiner et d'approuver ce document.

En bref, permettez-moi de résumer la teneur du cadre. En premier lieu, la mission sera guidée par le principe identifié dans la déclaration présidentielle du Conseil du 31 octobre dernier, à savoir qu'il faut veiller à ce que l'ensemble des responsabilités opérationnelles soit transféré aux autorités timoraises dès que cela sera possible sans compromettre la stabilité et les progrès réalisés. La mission doit accomplir l'essentiel de son mandat dans environ deux ans à dater de l'indépendance, pourvu que les conditions indispensables à son action continuent d'être réunies.

À cet égard, je voudrais rappeler ici une importante observation faite dans le rapport du Secrétaire général : il sera capital de financer le Service de police et la Force de défense au Timor oriental sera capital pour accomplir l'essentiel du mandat. Les membres savent que les ressources font cruellement défaut à ces deux entités qui nécessiteront une assistance bilatérale et un autre type d'assistance bénévole pour pouvoir fonctionner efficacement.

Les activités civiles de la mission seront axées sur la fourniture d'une assistance civile internationale pour les fonctions clefs de l'administration publique. Les membres savent que les experts civils dispenseront un appui crucial à l'Administration est-timoraise naissante. Ce concept a fait l'objet d'un long débat à la dernière réunion du Conseil de sécurité. D'autres activités civiles comprendront une assistance pour les procédures judiciaires concernant des crimes graves et la généralisation de la prééminence des droits de l'homme.

Pour ce qui est de la police, je crois savoir qu'il n'y a pas de précédent à une prise en charge par l'ONU de la responsabilité d'assurer le maintien de l'ordre au niveau national dans un État indépendant. En bref, le commandement général de la police est-timoraise, en

même temps que de la Police civile des Nations Unies, sera confié à un Chef de la police recruté sur le plan international. À une réunion à laquelle j'ai participé avec le Premier Ministre Alkatiri juste avant de venir à New York, il a été clairement décidé qu'une fois qu'une unité serait transférée à un policier est-timorais, il ou elle continuera de faire son rapport en suivant une chaîne de commandement unique qui, comme je l'ai dit, sera dirigée par la Police civile des Nations Unies.

Le Gouvernement et l'ATNUTO estiment l'un et l'autre que ceci est absolument essentiel pour assurer la coordination du travail de la police sur le terrain. Durant cette période, le chef de la police est-timorais, qui reçoit une formation et que j'ai désigné en octobre dernier, suivra de près le travail du chef de la police recruté sur le plan international. Nous oeuvrons de concert avec le Gouvernement pour assurer que, lors de l'indépendance, ce dernier conclura avec l'ONU un accord qui envisagera la question du rôle de la composante de police civile et de ses liens avec la force de police est-timoraise.

La Police civile, dans la future mission, s'emploiera à poursuivre le développement de la police est-timoraise, qui aura un peu plus de la moitié des effectifs requis, le jour de l'indépendance. Le Service de police du Timor oriental devrait atteindre ses pleins effectifs en janvier 2004. Un transfert graduel sous un commandement unifié des activités de police distinctes aux unités et districts nationaux commencera en mai prochain et se terminera probablement en janvier 2004. Le transfert sera subordonné à une évaluation positive du personnel et des réalités institutionnelles, et nous définissons actuellement les critères spécifiques pour une certification et une accréditation appropriées par l'ONU.

Sous réserve que le calendrier prévu pour la formation et la certification soit respecté, les effectifs de la police civile, qui seront de 1 250 au moment de l'indépendance, seront réduits en moyenne de 5 % par mois, si bien qu'il resterait en janvier 2004 une centaine de policiers dotés de fonctions purement consultatives. Alors que la Police civile réduira ses effectifs, il sera de plus en plus important que les nations qui fournissent des policiers en envoient de haut niveau, dotés de compétences en matière de renforcement des capacités ainsi que sur le plan consultatif. Cela sera absolument crucial pour le succès de cette composante de la nouvelle mission.

Du point de vue militaire, la mission continuera d'apporter son appui à la sécurité extérieure et à l'intégrité territoriale avec, au départ, des effectifs de 5 000 hommes. Une fois que les zones frontalières seront délimitées et que les structures de contrôle des frontières nationales seront en place, les effectifs de la composante militaire seront réduits, sous réserve, bien sûr, des conditions de sécurité qui régneront à ce moment-là.

En outre, il sera capital que la mission transfère en temps opportun les responsabilités de la composante militaire à la Force de défense est-timoraise et aux départements de l'Administration publique pertinents. Comme c'est le cas pour la police, l'ATNUTO oeuvre de concert avec l'Administration publique du Timor oriental pour veiller à ce qu'immédiatement après l'indépendance, un accord officiel soit conclu pour aborder clairement et sans ambiguïté le rôle de la composante militaire de l'ONU et sa relation avec la Force de défense est-timoraise.

Avant de clôturer l'ATNUTO, le Secrétaire général a recommandé que notre mandat soit prorogé jusqu'à la date de l'indépendance, le 20 mai. Cela permettrait à l'ATNUTO de procéder aux préparatifs nécessaires pour les élections présidentielles et les activités conduisant au jour de l'indépendance. Cela permettrait aussi de mener à bien les tâches prioritaires que je viens d'énoncer. J'espère que vous serez d'accord et que vous prendrez une décision en ce sens dans les prochaines 48 heures.

Néanmoins, nous continuons avec détermination de réduire simultanément la mission pour être sûrs de limiter au minimum les traumatismes découlant de la fin de l'ATNUTO et du commencement de la prochaine mission, qui sera plus limitée. Je suis persuadé que nous pourrons respecter l'engagement pris par le Secrétaire général de réduire de 75 % le personnel dans l'Administration publique d'ici la fin du mandat de l'ATNUTO. Après avoir réduit les effectifs de 35 % en novembre dernier, nous diminuerons ceux-ci de 10 % de plus chaque mois, sur quatre mois, en commençant à la fin de janvier, c'est-à-dire demain, quand 140 personnels recrutés sur le plan international quitteront la mission et ce, jusqu'à la fin du mois d'avril. Ainsi, une réduction de 75 % des effectifs aura été effectuée, ce qui laissera quelque 200 administrateurs internationaux et 50 Volontaires des Nations Unies dans les rangs du personnel gouvernemental à la fin du mandat.

Ce processus de réduction des effectifs a été particulièrement difficile, car les administrateurs internationaux font cruellement défaut à tous les niveaux, dans les organes gouvernementaux et dans les ministères. D'ailleurs, je pense que c'est l'appui de principe du Conseil à la fourniture d'une assistance cruciale au Gouvernement est-timorais après l'indépendance qui a encouragé les ministères à procéder à ces choix difficiles. Comme vous le savez, la liste de 100 postes qui en a résulté concerne les secteurs de la finance, des services centraux, de la justice, des systèmes internes et des services de base.

Entre-temps, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'ATNUTO, de concert avec le Gouvernement, se sont aussi mis d'accord sur les définitions d'emploi et sur les spécifications des postes à pourvoir, et le Département des opérations de maintien de la paix a préparé les avis de vacance de poste de l'ONU, qui sont affichés à présent sur le site Web de l'Organisation.

En outre, un processus de recrutement pour les 100 postes est en train d'être mis au point. Nous voulons que des experts arrivent sur le terrain suffisamment tôt pour rencontrer leurs prédécesseurs internationaux, à moins que les titulaires actuels ne soient sélectionnés. Dans ce contexte, je demande l'appui permanent du Conseil pour permettre une action opportune et pour définir rapidement le mandat de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, car cela permettra à notre planification et à nos préparatifs collectifs de porter rapidement fruit.

Le Gouvernement est-timorais aura besoin également d'une aide internationale pour appuyer les programmes de développement économique et social et d'allégement de la pauvreté. L'étude en cours du PNUD a identifié environ 200 fonctions comme cruciales à cette fin, et des dispositions à titre volontaire sont sollicitées pour répondre à ces besoins. Les membres de l'Assemblée constituante se préoccupent, à juste titre, d'assurer la poursuite du développement des secteurs éducatif et sanitaire au Timor oriental, au-delà de l'indépendance. C'est grâce à ces postes que l'on pourra peut-être calmer ces appréhensions.

Pour assurer le partage des responsabilités entre les principaux acteurs qui fourniront une assistance au Timor oriental dans ces domaines, j'ai procédé à des consultations avec des organes des Nations Unies et d'autres entités, afin de rechercher leur appui aux fins de pourvoir à 200 postes d'assistance technique civile. Ces demandes seront aussi transmises aux États Membres.

Nous avons aussi réduit le nombre de postes internationaux en dehors de l'administration publique. En commençant par mon propre bureau élargi – qui comprend l'information, les affaires juridiques, les affaires politiques, les droits de l'homme, etc. – les réductions se feront sur une base mensuelle, avec au total une réduction de l'ordre de 40 % d'ici la fin du mois d'avril. De même, notre division de l'administration de l'ATNUTO va effectuer des coupes de 40 %.

Un autre élément, qui est le secret d'une transition sans heurts, est l'incorporation des services communs essentiels au sein du Gouvernement et le transfert des avoirs des Nations Unies au Gouvernement du Timor oriental pour venir en aide à ces services. Une liste d'avoirs préliminaire en vue d'un transfert potentiel a fait l'objet d'une étude de durabilité financière par le Gouvernement, et la liste finale des avoirs en question sera présentée le mois prochain pour examen au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Enfin, dans la période précédant immédiatement l'indépendance, le Gouvernement et moi-même avons demandé que le Timor oriental soit rayé de la liste des territoires non autonomes. Je m'attends à ce que le Gouvernement fasse sa demande d'admission immédiate à l'Organisation des Nations Unies. Ce territoire, qui était un orphelin de l'Organisation des Nations Unies, deviendra donc à ce moment-là un membre à part entière de notre famille.

Alors que nous approchons du terme de cette opération remarquable, j'invite les Membres du Conseil, au nom du Gouvernement des Timorais de l'Est et au nom de José Ramos-Horta, à participer aux célébrations de la Journée de l'indépendance. Vous êtes déjà venus une fois, fournissant un appui fort bienvenu à une époque très sombre. Nous espérons vivement que vous pourrez venir dans des circonstances beaucoup plus heureuses. Vous aurez de bonnes raisons d'être fiers.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Vieira de Mello de son exposé d'information très complet.

Je voudrais me féliciter de la présence à la table du Conseil de sécurité de Madame Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies.

Le prochain orateur sur ma liste est Son Excellence M. John Howard, Premier ministre du Commonwealth de l'Australie.

M. Howard (Australie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la Présidence du Conseil. Je voudrais aussi rendre hommage à Madame Louise Fréchette, Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, ainsi qu'à M. José Ramos-Horta, avec lequel mon gouvernement et le peuple australien ont été étroitement associés ces dernières années.

Je crois savoir que c'est la première fois depuis un certain nombre d'années qu'un Premier Ministre de l'Australie s'adresse au Conseil de sécurité, et je crois approprié que cette intervention ait lieu dans le contexte d'un débat sur l'avenir du Timor oriental.

L'Australie a été un Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, et a d'ailleurs fourni le premier Président du Conseil de sécurité. Nous continuons d'appuyer de façon indéfectible le rôle fondamental du Conseil de sécurité dans le monde contemporain. Sa contribution aux réactions vigoureuses du monde entier face aux attaques terroristes qui ont été perpétrées contre cette ville l'année dernière est une illustration vivante de son caractère pertinent, ainsi qu'il est démontré à nouveau par le débat d'aujourd'hui sur l'Afghanistan. L'Australie a toujours appuyé fermement les réactions du monde entier à ces attaques terroristes, et nous avons été l'une des premières nations à envoyer des forces militaires afin d'aider les États-Unis dans leurs activités en Afghanistan.

Nous appuyons le travail réalisé à l'Organisation des Nations Unies pour assurer l'existence d'un large front international de lutte contre le terrorisme. Il est vital que cette coopération internationale se traduise aussi bien en actes qu'en paroles. C'est ce que l'Australie attendra du Conseil dans la mise en oeuvre de ses résolutions.

Je voudrais remercier M. Sergio Vieira de Mello de son rapport, présenté au nom du Secrétaire général, relatif à la prorogation du mandat du Timor oriental jusqu'à l'indépendance. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer toute l'admiration de l'Australie pour la manière dont il a dirigé cette mission pendant les deux dernières années et demie. Ce fut un exemple du travail remarquable que peuvent réaliser les Nations Unies dans des circonstances extrêmement difficiles. Je voudrais aussi m'associer à tous ceux qui ont déclaré jusqu'à quel point nous attendons avec impatience l'indépendance du Timor oriental qui doit intervenir dans 110 jours. Je serai très heureux, personnellement, de représenter l'Australie aux manifestations marquant l'indépendance du 18 au 20 mai.

Le Timor oriental a été un exemple exceptionnel de la capacité du Conseil de sécurité de réagir rapidement et avec détermination à des situations d'urgence. Le mandat qui a permis le déploiement de la Force internationale au Timor oriental a jeté les bases d'un règlement à long terme, effectif et couronné de succès, d'un problème chronique et difficile. L'Australie est à coup sûr flattée d'avoir joué un rôle clef dans ce succès.

Il y a deux ans, le Conseil de sécurité confiait à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) une tâche fondamentale et sans précédent. Le succès de l'ATNUTO est manifeste avec l'avancée rapide du Timor oriental vers l'indépendance. Je voudrais rendre hommage non seulement aux qualités de direction de Sergio Vieira de Mello, mais aussi à l'équipe de l'ATNUTO, y compris les membres de l'opération de maintien de la paix, la police civile des Nations Unies, les membres du Gouvernement transitoire du Timor oriental et les fonctionnaires du Secrétariat ici à New York.

Le renouvellement du mandat de l'ATNUTO précède une nouvelle phase de la présence des Nations Unies au Timor oriental. Le Conseil de sécurité doit maintenant accorder la priorité à la préparation et à la planification de la mission appelé à succéder à celle des Nations Unies. Les décisions prises par le Conseil de sécurité dans les mois à venir auront une incidence fondamentale sur le succès à long terme du Timor oriental. Nous ne pouvons pas nous reposer uniquement sur les succès – quelle que soit leur importance – remportés au cours de ces deux dernières années car, sans soutien continu, ces succès ne pourront être soutenus à long terme.

Le Timor oriental reste un petit pays fragile. Un premier pas vers la reconstruction a été fait, mais il y a encore un long chemin à parcourir. L'Australie et les

autres donateurs sont attachés au développement durable à long terme du Timor oriental. Mais il faut aussi une garantie de solidarité de la part du système des Nations Unies.

Le Conseil connaît fort bien la contribution importante apportée par l'Australie à l'opération de maintien de la paix des Nations Unies au Timor oriental sous forme de contingents de police civile et militaire. Pendant la période s'échelonnant entre juin 1999 et juin 2001, l'Australie a dépensé 1,4 milliard de dollars australiens au titre de sa contribution militaire. Nous avons également engagé 150 millions de dollars australiens pour les quatre années à dater de juillet 2000 afin d'aider à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

Je voudrais dire au Conseil que l'Australie continuera de jouer son rôle, à travers l'Organisation des Nations Unies mais aussi sur le plan bilatéral afin d'aider le Timor oriental. Nous nous sommes engagés à effectuer un programme d'assistance bilatérale important pour réduire la pauvreté et renforcer la capacité du peuple du Timor oriental de gérer son pays avec succès et de manière pacifique et démocratique. Au titre de l'accord Mer de Timor, nous avons accepté des dispositions généreuses concernant les revenus des gisements de gaz de la Mer de Timor, ce qui va constituer une importante contribution à l'avenir du Timor oriental.

Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration et dans un esprit pragmatique avec nos nouveaux voisins, tant sur des questions bilatérales qu'en tant qu'États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dans les organisations régionales et mondiales. À cet égard, je suis heureux que nous commencions des réunions trilatérales entre le Timor oriental, l'Indonésie et l'Australie le 26 février, date où les représentants de haut niveau du Timor oriental vont rencontrer à Denpasar les représentants de mon gouvernement et du Gouvernement de l'Indonésie. Les relations entre ces trois nations sont très importantes pour l'avenir du Timor oriental et pour son peuple.

Le Timor oriental va toutefois avoir besoin de davantage que de l'aide et de la bonne volonté de ses plus proches voisins. Une transition sans heurts, après l'indépendance, de l'administration des Nations Unies à un gouvernement qui fonctionne est capitale pour le succès à long terme de ce dernier. Nous ne devons pas défaire l'excellent travail déjà réalisé en lésinant sur les ressources. Il est essentiel que l'ONU maintienne le cap; l'Australie entend l'aider à maintenir ce cap et laisser le Timor oriental bien à même de faire face aux défis de l'indépendance. C'est la meilleure garantie qui soit, si l'on veut réduire au minimum la dépendance à long terme du pays par rapport à l'aide internationale.

L'Australie convient que le rôle de l'ONU au Timor oriental n'est pas indéfini. Le Conseil de sécurité doit mettre en place une stratégie de sortie qui préserve l'investissement de la communauté internationale dans l'avenir du Timor oriental. Cela permettra à son tour au Timor oriental de fonctionner efficacement à long terme.

Je terminerai en assurant le Conseil de la participation importante de l'Australie pour aussi longtemps qu'il sera nécessaire. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Conseil pour appuyer les efforts de l'ONU et du nouveau Gouvernement est-timorais.

Je voudrais une fois de plus transmettre à José Ramos-Horta et, par son intermédiaire, à tout le peuple du Timor oriental, le sentiment d'une majorité écrasante du peuple australien en leur adressant tous nos voeux de succès pour l'avenir du Timor oriental. Mon pays se préoccupe et se soucie du bien-être du peuple est-timorais. Nous lui souhaitons bonne chance. Nous attendons avec intérêt de travailler avec M. Ramos-Horta en tant que membres de la communauté internationale et parties prenantes de notre région du monde. Je tiens encore à féliciter M. Sergio Vieira de Mello du brio avec lequel il a conduit ce processus, et vous remercier chaleureusement, Monsieur le Président, de m'avoir donné le privilège de prendre la parole au Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Howard de son importante déclaration et de l'appui constant que son gouvernement apporte au Timor oriental.

S. E. M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, est escorté hors de la salle du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vais pouvoir rester relativement bref ce matin, d'autant que le représentant

de l'Espagne va intervenir tout à l'heure au nom de l'Union européenne. Mais avant de commencer, je tiens à saluer tout particulièrement la présence parmi nous ce matin du Premier Ministre de l'Australie, M. Howard, et du Ministre des affaires étrangères de l'Irlande. Je pense que cette présence de M. Howard vient particulièrement à propos étant donné l'énorme contribution apportée par l'Australie au Timor oriental depuis les événements survenus il y a deux ans. Et je me félicite également de la présence de notre collègue irlandais, qui symbolise l'intérêt considérable que porte, je le sais, le peuple irlandais à la situation au Timor oriental.

Comme toujours, l'exposé de M. Sergio Vieira de Mello a été un chef d'oeuvre du genre. Je lui sais vraiment gré, ainsi qu'à son équipe, de nous avoir présenté un compte rendu aussi utile, complet et exhaustif de ce qui s'est passé dans le territoire depuis notre dernière rencontre. Je salue particulièrement les progrès dont il a pu se faire l'écho dans un certain nombre de domaines, et je souscris fermement à ce qu'il a dit sur les systèmes pénal et judiciaire, sur la nécessité de prendre un bon départ en la matière et sur les progrès réalisés grâce à la Commission vérité, réception et réconciliation. Les membres du Conseil ne seront pas surpris d'apprendre que le Royaume-Uni reste très préoccupé par les questions de criminalité grave dans tout l'éventail des activités de l'ONU, et le Timor oriental ne fait pas exception.

Concernant la première partie de nos travaux d'aujourd'hui, nous appuyons vigoureusement la recommandation du Secrétaire général relative à la prorogation jusqu'au 20 mai du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Avec la délégation singapourienne, nous travaillons sur un projet de résolution pour concrétiser cette recommandation, et je pense que je peux assurer M. Vieira de Mello que cette décision sera prise bien avant la fin de la semaine. Je n'anticipe aucun problème sur ce point.

S'agissant de l'étape suivante de ce qui nous est confié, nous nous félicitons des propositions qui ont été avancées relativement à une mission qui succéderait à l'ATNUTO pour une période limitée après l'indépendance, comme le prévoit le rapport du Secrétaire général cette fois-ci, et nous attendons avec intérêt de recevoir des propositions plus concrètes de sa part avant l'indépendance du Timor oriental.

En ce qui concerne cette mission de suivi, nous appuyons la recommandation tendant à assurer le financement d'un certain nombre de postes administratifs clefs par les contributions mises en recouvrement, pour une période limitée. Ces postes joueront, après tout, un rôle déterminant dans la stabilité de la nouvelle administration. Ces postes ont déjà été publiés, et il importe que le recrutement se fasse suffisamment tôt pour permettre un transfert des responsabilités dans de bonnes conditions au moment de l'indépendance. J'ajouterai, par parenthèse, que je trouve la décision prise par le Secrétariat de publier ces postes avant l'approbation officielle de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO admirable et pleinement conforme à la philosophie générale du rapport de Lakhdar Brahimi sur les opérations de paix; il illustre bien la volonté et la détermination du Secrétariat de veiller à ce que les opérations des Nations Unies dans ce type de domaines se passent avec le moins d'accrocs et de heurts possible.

Sur le plan politique, nous nous félicitons de l'annonce de la prochaine élection présidentielle, prévue pour avril prochain. Nous exhortons les parties à mener leur campagne électorale de façon pacifique et transparente. Et sur un plan légèrement différent du paysage politique, nous espérons que l'élargissement du processus constitutionnel, qui vise à permettre des consultations plus larges sur un certain nombre de projets d'amendements à la Constitution, sera mis à profit. Il importe au plus haut point que la Constitution du Timor oriental après l'indépendance bénéficie du soutien de toute la population du territoire. J'espère qu'il sera possible de tenir dûment compte de toutes les suggestions qui ont été faites et avancées, y compris celles émanant de certains des partis politiques les moins importants.

Comme vient de le dire M. Howard, le Timor oriental aura besoin de davantage que de l'aide et de la bonne volonté de ses plus proches voisins. Nous attendons avec intérêt la version finale du Plan de développement national, à partir duquel les donateurs pourront décider de la mesure de leur appui futur au Timor oriental après son indépendance, et l'on pourra, surtout, définir les mécanismes de décaissement. Des indications concernant l'appui que les uns et les autres comptent apporter au Timor oriental vont être sollicitées, je crois, à la Conférence des donateurs de mai prochain. Il va sans dire que les donateurs apprécieraient que le Plan de développement soit prêt

et distribué au plus tôt afin de pouvoir préparer la Conférence. Plus chacun disposera de temps pour ces préparatifs, meilleurs seront les résultats finaux.

J'ai deux autres observations à faire avant de conclure mon propos. Premièrement, il est bon que les retours de réfugiés se soient poursuivis depuis les élections d'août, mais nous restons profondément préoccupés par le sort des réfugiés restés au Timor occidental. D'après ce que nous savons, il pourrait encore en rester 80 000. Je voudrais, ici et maintenant, engager l'ONU et le Gouvernement indonésien à mener à bien les négociations sur le Mémorandum d'accord, afin de permettre aux institutions internationales de retourner au Timor oriental et de faciliter la réinstallation des réfugiés restants.

Enfin, je voudrais dire très clairement que le Royaume-Uni reste déterminé à appuyer les Timorais de l'Est et l'ONU dans la création d'un État démocratique, stable et indépendant. Je suis heureux de pouvoir dire qu'un représentant du Ministère des affaires étrangères assistera à la fête de l'indépendance à Dili le 20 mai et que le Royaume-Uni maintiendra une présence diplomatique à Dili après l'indépendance.

M. Wehbe (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de remercier le Secrétaire général pour son rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous nous félicitons également de la présence dans cette enceinte de Mme Louise Fréchette, Vice-Secrétaire général, et M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, à l'occasion de cet important débat.

Nous souhaitons aussi exprimer notre satisfaction pour l'excellent travail réalisé par l'ATNUTO au Timor oriental. Nous exprimons également nos remerciements et notre gratitude au Représentant spécial Sergio Vieira de Mello et au personnel de l'ATNUTO pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de mettre en oeuvre les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Nous tenons aussi à souhaiter la bienvenue à M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental.

La Syrie a suivi le long cheminement des parties concernées vers le 20 mai 2002 et souhaite exprimer sa gratitude pour le rôle du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et pour celui de l'Assemblée constituante, qui a décidé de tenir des élections présidentielles directes le 14 avril prochain. Nous pensons que c'est une excellente initiative et une étape importante dans la voie du Timor oriental vers l'indépendance.

Nous nous félicitons des éléments qui figurent dans le rapport sur les progrès vers l'indépendance, en particulier des mesures constitutionnelles et législatives, des conditions sécuritaires, de la mise en oeuvre de politiques visant à encourager le développement économique et social, de la question des relations avec l'Indonésie, voisin le plus proche et historiquement le plus important du Timor oriental, et des mesures prises par les deux parties pour consolider leurs relations.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au Gouvernement indonésien pour sa détermination de tenir ses engagements et pour les mesures prises à cette fin. Nous pensons, à ce titre, qu'il convient d'encourager des relations spéciales entre l'Indonésie et le Timor oriental, qui se concentreraient sur le meilleur avenir possible pour les peuples des deux pays.

Nous sommes satisfaits du rôle croissant joué par l'ATNUTO au Timor oriental dans la gestion quotidienne de ce pays. Nous exprimons également notre appréciation des résultats encourageants obtenus par l'ATNUTO en matière de développement économique et social, en particulier s'agissant de générer des revenus, d'améliorer la situation en matière de pauvreté et d'emploi et de réformer l'infrastructure du pays, tout en soulignant la nécessité de se concentrer sur le rôle des femmes dans la paix et le développement au Timor oriental.

Nous soulignons que le rapport mentionne le besoin pressant de ressources pour appuyer techniquement le développement du secteur judiciaire et du service de police, ainsi que l'assistance internationale en matière de sécurité, laquelle a un rôle fondamental à jouer dans la promotion de la stabilité locale et régionale. Nous nous réjouissons du fait que les réfugiés reviennent désormais plus rapidement malgré la désinformation et les campagnes de propagande, et nous espérons que tous les obstacles au retour des réfugiés seront levés.

Nous comprenons pleinement que seule une pleine réconciliation entre tous les Timorais assurera

l'avenir du Timor oriental. Nous pensons que c'est essentiel à la stabilité du pays. Nous pensons aussi que le développement du Timor oriental pourra se faire grâce à cette réconciliation nationale. L'expérience de l'Organisation des Nations Unies au Timor oriental est un succès, quelle que soit le point de référence choisi, et nous espérons que tous les efforts susmentionnés seront couronnés de succès et assureront le meilleur avenir possible au peuple de ce pays.

Nous appuyons les recommandations du rapport visant à proroger le mandat de l'ATNUTO jusqu'à la date de l'indépendance, le 20 mai 2002, et en ce qui concerne la mission de succession et son mandat de soutenir l'administration du pays dans la période postérieure à l'indépendance. Nous voulons aussi exprimer notre appui à l'indépendance du Timor oriental. Nous souhaitons tout le succès possible à l'avenir au peuple de ce pays en train de naître.

Mme O'Donnell (Irlande) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué aujourd'hui cette réunion publique. Je voudrais souhaiter la bienvenue à nos invités, M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental, et M. Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général. Je suis particulièrement heureuse que le Premier Ministre australien, M. Howard, ait pris la parole lors de ce débat. Sa présence et son intervention importante et engagée de ce matin montrent l'importance que l'engagement international continue de revêtir pour le Timor oriental, tant pour le pays lui-même que pour l'ensemble de la région. L'Australie a joué un rôle essentiel s'agissant d'assurer la sécurité qui a facilité la transition du Timor oriental vers l'indépendance.

L'Irlande s'associe pleinement à la déclaration qui sera bientôt faite par le représentant de l'Espagne au nom de l'Union européenne.

C'est la dernière fois que le Conseil de sécurité se verra demander de proroger le mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). La prochaine fois que le Conseil se prononcera sur le Timor oriental, ce sera pour prendre une décision concernant la mission des Nations Unies qui remplacera celle qui existe à l'heure actuelle afin de collaborer avec le Gouvernement d'un Timor oriental indépendant. C'est pour nous une pensée de grand réconfort.

À cette occasion, le Secrétaire général a recommandé que le Conseil proroge le mandat de l'ATNUTO jusqu'au 20 mai. L'Irlande est heureuse d'appuyer cette recommandation et nous attendons avec intérêt les propositions que présentera le Secrétaire général au sujet de la présence de l'Organisation des Nations Unies après l'indépendance. Bien sûr, l'Irlande sera présente au Timor oriental le 20 mai. Ce sera une journée de joie et de célébration en Irlande.

Nous admirons beaucoup la manière dont le peuple du Timor oriental s'avance sur la voie de l'indépendance. Le dernier rapport du Secrétaire général sur l'ATNUTO explique clairement quels sont les progrès qui ont été véritablement réalisés. Des dates ont déjà été fixées pour l'élection présidentielle, comme pour la fixation d'une journée de l'indépendance, et l'Assemblée constituante réalise aussi un travail très important. Tout cela indique que le système politique commence à se mettre en place. Le rapport du Secrétaire général sur la création d'une administration publique nationale indique quels sont les domaines importants où la population du Timor oriental a véritablement pris les choses en main, particulièrement en ce qui concerne les secteurs de l'éducation et de la santé. Nous constatons également que la population du Timor oriental jouera un rôle crucial dans la préparation et la tenue des élections qui donneront bientôt au pays son premier président.

D'autre part, l'Irlande appuie vivement la récente prestation de serment par les membres de la Commission vérité, réception et réconciliation. Nous espérons vivement que cette dernière aidera le peuple du Timor oriental à faire preuve de transparence en disant la vérité et à s'engager sur la voie de la réconciliation. Cela prendra sans doute des années, mais c'est croyons-nous, une part importante des efforts pour s'assurer un avenir plus stable au pays et avec le temps, pour lui permettre de tourner la page après les nombreuses injustices du passé.

D'importance critique également sont les relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. Nous souhaitons voir ces deux pays œuvrer à améliorer leurs liens et régler les problèmes bilatéraux, notamment le tracé des frontières et la coopération en vue de traduire en justice ceux qui ont commis des crimes graves.

Aujourd'hui, nous continuons de nous éloigner avec confiance des événements traumatisants survenus

en septembre 1999 au Timor oriental et qui ont fait suite à la décision d'une grande majorité de la population en faveur d'une nation indépendante. Grâce à la ferme conviction du Conseil de sécurité à ce moment-là, au travail exceptionnel accompli par le personnel des Nations Unies depuis plus de deux ans, et au courage, à la persévérance et à la résistance bien connue du peuple du Timor oriental, le Secrétaire général peut enfin nous apporter les nouvelles positives qui figurent dans son récent rapport.

Cela étant dit, l'Irlande est convaincue de la nécessité pour l'ONU de jouer un rôle important après l'indépendance. La participation continue de l'Organisation contribue de manière importante aux progrès croissants que connaît le Timor oriental, et nous pensons que cette participation doit se maintenir. Nous sommes bien conscients qu'en raison des circonstances terribles qui ont suivi la consultation populaire d'août 1999, on est en train d'ériger les institutions étatiques à partir de rien. Cela pose d'énormes difficultés mais offre des possibilités à la population après l'indépendance – des difficultés et des possibilités auxquelles la communauté internationale, notamment l'ONU, doit l'aider à faire face.

Le Secrétaire général a signalé les domaines prioritaires dans lesquels le Gouvernement du Timor oriental aura besoin d'appui et de conseils jusqu'au milieu de 2004. La création d'une masse critique d'experts autochtones dans les domaines de l'administration, de l'armée et de la police nécessitera l'appui ultérieur de la communauté internationale.

Nous sommes particulièrement soucieux de l'ampleur de la tâche à accomplir pour ce qui est créer des forces de défense et de police – ce qui est d'autant plus important pour un nouveau petit État en développement qui a récemment connu des affrontements si violents. Nous notons les progrès réalisés pour ce qui est de la Force de défense et du Service de police, et nous nous en félicitons, même si nous devons nous attendre à ce que ce processus se fasse de manière graduelle.

Nous nous félicitons également de ce que l'approche du Secrétaire général pour ce qui est de la future participation de l'ONU au Timor oriental continue d'être conforme aux propositions énergiques énoncées en octobre dernier. Nous convenons que cette présence de l'ONU doit être forte. Nous convenons aussi que, parallèlement aux arrangements bilatéraux et multilatéraux, l'ONU peut et doit jouer un rôle important pour veiller à ce que les résultats positifs des activités de l'ATNUTO soient maintenus et renforcés dans l'intérêt de la population du Timor oriental.

L'Irlande est un des pays qui participent déjà à divers programmes de coopération pour le développement au Timor oriental. Nous le faisons depuis 1999, et l'année dernière, nous avons ouvert un bureau à Dili. Notre expérience nous a montré qu'une aide bilatérale est essentielle au développement futur du Timor oriental.

Dans son programme d'aide au développement, l'Irlande a déjà accordé au Timor oriental un statut prioritaire pour ce qui est de la reconstruction et du réaménagement. « Ireland Aid », qui a ouvert un bureau à Dili, met en oeuvre une stratégie initiale de pays visant à appuyer la transition à la démocratie et les activités générales de relèvement du pays. L'expérience pratique que fournit la mise en oeuvre de cette stratégie constituera, le moment venu, la base de l'élaboration d'un programme de pays complet.

Notre expérience sur le terrain nous a également montré que l'ONU doit encore rester engagée dans les tâches administratives et sécuritaires, car elle a un rôle exceptionnel à jouer en la matière. L'Organisation aura un rôle crucial à jouer pour maintenir au Timor oriental les progrès vers un gouvernement efficace et l'accession à une indépendance totale pour la première fois après quatre siècles de domination extérieure.

D'ici quelques mois, le Conseil de sécurité examinera la demande présentée par le Timor oriental pour devenir Membre de l'ONU. Au cours de la période qui s'annonce, le Conseil aura la possibilité exceptionnelle de contribuer de façon positive à l'avenir de ce nouveau Membre, en collaboration complète avec ses citoyens. L'Irlande mettra tout en oeuvre pour faire en sorte que, après le 20 mai, la présence de l'ONU réponde du mieux possible aux besoins du Gouvernement et du peuple du Timor oriental. Nous croyons qu'il s'agit là de la meilleure façon de consolider les progrès accomplis ensemble par l'Organisation et le peuple du Timor oriental.

M. Williamson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) *:* Je voudrais remercier M. Vieira de Mello pour son bon travail et pour son rapport de ce matin.

L'exposé de ce matin montre une fois encore que le Timor oriental est sur la bonne voie. Je profite de la

présence du Ministre Ramos-Horta pour lui demander de présenter aux membres de l'Assemblée constituante nos félicitations pour les progrès qu'ils ont accomplis jusqu'à présent pour faire avancer le processus difficile de rédaction d'une première constitution. En même temps, je leur demande instamment, ainsi qu'à tous les Timorais de l'Est engagés dans le processus politique, et à l'ONU de continuer sur cette voie jusqu'aux élections d'avril et à l'indépendance le 20 mai.

Les États-Unis appuient une prorogation de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) jusqu'au mois de mai, comme le propose le projet de résolution que nous devrions approuver demain. En avril, une fois que la planification de l'ONU et la situation politique au Timor oriental deviendront plus claires, le Conseil devra commencer à travailler à une résolution déterminant le rôle de l'ONU après l'indépendance, ce qu'annonçait déjà la déclaration présidentielle que nous avons adoptée en octobre 2001.

Je voudrais réaffirmer l'appui des États-Unis à la notion d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO, comme cela a été discuté en octobre et développé de manière plus approfondie dans le dernier rapport. En même temps, je voudrais souligner le fait que ni l'ATNUTO ni la mission des Nations Unies appelée à lui succéder ne pourront éliminer toutes les difficultés auxquelles sera confronté un Timor oriental indépendant, tout comme les problèmes auxquels est confronté tout pays en développement qui cherche à répondre aux besoins de ses citoyens et à parvenir à la prospérité économique.

Le maintien de la paix de l'ONU n'est ni un remplacement ni un raccourci pour éviter le processus de développement à long terme. Dans son dernier rapport, le Secrétaire général dit que le jour de l'indépendance, le 20 mai, sera un nouveau point de départ à partir duquel la communauté internationale et un Timor oriental indépendant devront forger un nouveau type de partenariat. Nous attendons avec intérêt que le Timor oriental établisse des relations normales avec la communauté internationale et assume la responsabilité de ses propres affaires dans le contexte d'un rôle de maintien de la paix réduit et d'un cadre de développement traditionnel toujours plus accentué. Pour y parvenir, l'ONU et les Timorais de l'Est doivent travailler avec le plus grand nombre de donateurs bilatéraux, d'institutions et d'organisations non gouvernementales intéressées pour veiller à ce que d'autres mécanismes d'appui appropriés soient mis en place au fur et à mesure que les mesures extraordinaires financées par les quotes-parts destinées au maintien de la paix diminueront au cours des deux prochaines années.

L'ONU doit favoriser ce processus en continuant à réduire sa présence conformément au calendrier qu'elle s'est fixée d'ici l'indépendance, et je félicite M. Vieira de Mello de le faire si bien. L'Organisation doit le faire en planifiant attentivement de passer des chiffres de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO le jour de l'indépendance à l'objectif visant à ne plus financer le maintien de la paix d'ici la mi-2004.

Nous nous félicitons des efforts en cours visant à réduire le niveau de la force militaire de l'ATNUTO à 5 000 personnes d'ici le mois de mai, et nous appuyons les plans visant à réduire la Police civile des Nations Unies, tout en restant axés sur le maintien de l'ordre et sur la tâche de plus en plus importante consistant à assurer la formation du personnel du Service de police du Timor oriental. Les progrès réalisés avec le Service de police et la Force de défense montrent comment diriger le Timor oriental vers l'autosuffisance, en transférant les responsabilités opérationnelles aux autorités du Timor oriental aussi rapidement que possible.

Les États-Unis s'engagent à poursuivre leur appui bilatéral au Timor oriental, ainsi que leur appui dans le contexte de l'ONU. Nous attendons également avec intérêt de collaborer avec un Timor oriental indépendant pour développer les activités d'entreprise et les activités commerciales essentielles à sa prospérité. Et nous attendons avec intérêt l'indépendance, non pas pour célébrer – il y aura trop à faire pour célébrer trop longtemps – mais parce que le progrès du Timor oriental est véritablement historique.

M. Mahbubani (Singapour) (*parle en anglais*) : Avant de commencer à lire mon texte, je voudrais faire quelques observations préliminaires.

Nous avons commencé nos discussions ce matin dans cette salle par une réunion très importante avec M. Karzai, le Président de l'Autorité intérimaire en Afghanistan. Ce n'est un secret pour personne que l'ONU est confrontée à des défis énormes en Afghanistan, et aucun d'entre nous ne sait quels seront les résultats de ses initiatives. Je le mentionne parce que, si nous connaissons effectivement le succès au Timor oriental, après avoir fait face à de nombreux

problèmes importants il y a deux ans, cette réussite dans une partie de l'Asie – le Sud-Est – pourrait, nous l'espérons, provoquer une réaction en chaîne et contribuer au succès d'une autre mission peut-être encore plus difficile, à savoir celle que nous entreprenons en Afghanistan.

Nous souhaitons également nous associer à nos collègues, bien sûr, pour rendre hommage à l'Australie pour la contribution qu'elle a apporté au Timor oriental, et nous nous félicitons évidemment de la déclaration importante faite par le Premier Ministre australien ce matin.

Nous saluons aussi la présence de Mme Liz O'Donnell, Ministre d'État de l'Irlande, d'autant plus que les contributions de l'Irlande au Timor oriental ont également été exemplaires.

Nous voudrions d'abord remercier le Secrétaire général pour son excellent rapport, à la fois complet et détaillé, qui montre clairement quel devrait être à l'avenir le rôle de l'ONU au Timor oriental. Nous souhaitons à nouveau la bienvenue au Conseil au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et au Ministre principal des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental, M. José Ramos-Horta. Nous remercions M. Sergio Vieira de Mello de son exposé qui était, comme à l'habitude, pénétrant et utile. Nous sommes convaincus que l'exposé de M. Ramos-Horta sera tout aussi pénétrant et utile. Il serait peut-être souhaitable d'ailleurs, qu'il réponde à certaines des observations faites ce matin, dans le cadre du dialogue que nous devrions entretenir avec les Est-Timorais au cours de la période qui précède l'indépendance.

Nous appuyons pleinement le renouvellement du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Aujourd'hui, le Timor oriental, qui est au seuil de l'indépendance, constitue un très bon exemple de ce que l'ONU peut accomplir. En fait, ce qu'elle réalisé au Timor oriental est remarquable, quels que soient les critères utilisés pour l'évaluer. Il est d'ailleurs difficile de trouver une bonne comparaison sur le plan historique. À partir de zéro, l'ONU a, en moins de trois ans, contribué à rétablir la paix et à permettre à la population de mener une vie normale dans un territoire ravagé. Elle a soutenu un gouvernement est-timorais naissant et mis en place un processus démocratique qui a permis de tenir avec succès des élections dans la paix à la toute première Assemblée constituante du pays. À cet égard, nous devons saluer les efforts du Secrétaire général, M. Kofi Annan, et, bien sûr, de notre bon ami Sergio Vieira de Mello, ainsi que ceux de l'ATNUTO et de tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour guider le Timor oriental au point qu'il a atteint aujourd'hui.

Toutefois, et je suis heureux que le Premier Ministre australien ait également soulevé cette question, il est évident que l'ONU a encore un rôle à jouer au Timor oriental. Malgré les progrès remarquables réalisés depuis octobre 1999, il y a beaucoup d'éléments du mandat qui n'ont pas encore été mis en oeuvre. Le Secrétaire général, dans son dernier rapport, a déclaré :

> « La fragilité relative des fondements politiques de ce nouveau pays, la précarité de son développement économique, le nombre très limité de cadres supérieurs et d'administrateurs à sa disposition et l'absence de mécanismes forts et indépendants en matière de sécurité font que le Timor oriental continuera à avoir besoin d'une assistance considérable de la communauté internationale longtemps après l'indépendance, pour assurer la stabilité et exploiter les possibilités de progrès offertes au cours des deux dernières années.» *(S/2002/80, par. 4)*

L'indépendance du Timor oriental ne marque donc pas la fin de l'engagement de l'ONU au Timor oriental; au contraire, elle marque le début d'une nouvelle phase importante de la participation de l'ONU, une phase dans laquelle l'ONU et la communauté internationale doivent s'assurer que les gains réalisés se maintiendront à long terme.

Bien sûr, nul ne cherche à ce que l'ONU reste au Timor oriental plus longtemps que nécessaire. Nous sommes convaincus qu'il faut avoir une bonne stratégie de retrait au Timor oriental. Cependant, pour que l'ONU puisse garantir le succès continu de son action au Timor oriental, ses Membres doivent être pleinement déterminés à veiller à ce que la transition se fasse sans heurt et soit réussie. Il n'est que trop facile de se laisser aller à penser, à tort, que l'ONU devrait se désengager aussi rapidement que possible uniquement parce que la situation au Timor oriental semble s'être stabilisée. C'est là une façon simpliste et dangereuse de voir les choses. Il y a suffisamment d'exemples dans l'histoire récente qui nous mettent en garde contre les dangers d'un retrait précipité : citons par exemple

l'Afghanistan – le thème de notre première séance de ce matin – et la Somalie.

Si la situation au Timor oriental devait se dégrader en raison du départ précipité de l'ONU, nous constaterions encore une fois qu'il vaut mieux prévenir que guérir et que le coût de la prévention est beaucoup moins élevé que celui de la guérison. Comme je l'ai signalé lors de notre dernière séance sur cette question, en octobre 2001, ce que l'ONU a réalisé au Timor oriental n'a pu l'être que grâce à beaucoup de réflexion, à des jugements perspicaces, à un travail acharné, au dévouement et à la détermination. Je souhaite aussi réaffirmer que nous ne devons jamais tenir ce succès pour acquis, car il s'agit d'un cas remarquable, peut-être même exceptionnel. Par conséquent, le Conseil doit continuer de prendre les décisions appropriées afin de faire en sorte que ce qui doit être fait au Timor oriental soit bien fait aujourd'hui pour qu'on n'ait pas à y revenir demain.

La façon dont l'ONU se comportera à l'égard du Timor oriental après l'indépendance aura des conséquences importantes pour notre région dans son ensemble. L'avenir du Timor oriental et celui de notre région sont inextricablement liés. Par conséquent, le Timor oriental n'est pas seulement, pour nous et pour d'autres dans la région, un point abstrait de l'ordre du jour; il s'agit plutôt d'une question d'une importance stratégique cruciale et immédiate. Un Timor oriental stable peut contribuer à la stabilité et à la sécurité de la région et servir de complément aux efforts entrepris par la région pour surmonter les problèmes politiques et économiques auxquels elle est confrontée. Nous ferions preuve de négligence si nous laissions le Timor oriental risquer de devenir un État qui a échoué. L'enjeu est trop important, aussi bien pour le Timor oriental que pour la région. Le Conseil a reconnu et confirmé la nécessité de maintenir une présence internationale importante au Timor oriental après l'indépendance. Il doit maintenant conserver cet élan et veiller à ce que l'ONU respecte effectivement son engagement à s'acquitter de ses responsabilités au Timor oriental.

Le Secrétaire général a présenté un ensemble de recommandations pour la mission de l'ONU appelée à succéder à l'ATNUTO, et le Conseil a entériné en grande partie ces recommandations dans sa déclaration du Président d'octobre 2001. Avec le renouvellement du mandat de l'ATNUTO – sur lequel, comme l'Ambassadeur Eldon l'a dit, le Royaume-Uni et Singapour ont travaillé et qui, nous l'espérons, sera approuvé sans difficulté cette semaine –, nous attendons maintenant avec intérêt des propositions plus précises du Secrétaire général concernant l'opération de maintien de la paix qui succédera à l'ATNUTO, et un débat approfondi sur ces propositions le moment venu.

Enfin, je voudrais terminer en revenant sur un élément soulevé lors du débat sur le Timor oriental tenu au Conseil le 31 octobre dernier, c'est-à-dire la discussion entre la France et Singapour à ce sujet. Je suis heureux d'informer le Conseil que la France et Singapour ont eu un échange de vues constructif sur nos contributions respectives au Timor oriental. Nous avons convenu que nos deux pays ont apporté une contribution importante au territoire, aussi bien dans les premiers jours de l'INTERFET que pendant la période de l'ATNUTO. Nous avons également convenu que la France et Singapour ont tous deux intérêt à veiller à ce que le Timor oriental devienne véritablement une réussite de l'ONU. La France et Singapour travailleront en étroite collaboration pour que cet objectif soit atteint.

M. Kolby (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter à nouveau la bienvenue au Conseil à M. Sergio Vieira de Mello et à M. José Ramos-Horta. Nous sommes très impressionnés par tout le travail qu'ils ont accompli. Il nous semble que, malgré les défis actuels, le Timor oriental est sur la bonne voie.

Nous sommes très encouragés par les progrès continus qui ont été effectués. L'ONU aura bientôt rempli les objectifs fixés par le Conseil dans sa résolution 1272 (1999), et la réduction des effectifs de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) se déroule comme prévu. Cependant, il y a encore beaucoup à faire, et l'appui constant de la communauté internationale pour faciliter la sécurité et la stabilité à long terme est donc nécessaire.

Le Timor oriental est en train de se transformer en un pays indépendant. Ceci met ses dirigeants face à des défis importants. Durant la conférence des donateurs tenue à Oslo en décembre 2001, nous étions encouragés de voir le Gouvernement de transition assumer la direction des débats et afficher clairement sa maîtrise du processus. Nous avons confiance dans ses plans et stratégies pour la gestion d'un Timor oriental indépendant.

La rédaction de la Constitution est bien avancée, et nous avons la certitude que la consultation populaire contribuera encore plus à un document établissant un État unitaire démocratique basé sur la primauté du droit et le principe de la séparation des pouvoirs. Pour ce qui est des élections présidentielles d'avril, nous sommes convaincus que l'ATNUTO et les Timorais veilleront à ce qu'elles se déroulent d'une manière transparente et pacifique.

Comme elle l'a affirmé à maintes reprises, la Norvège accorde une grande importance à ce que l'on entame des procédures judiciaires contre les personnes responsables de crimes graves. Nous nous félicitons par conséquent de la première condamnation pour crimes contre l'humanité prononcée par le Groupe spécial sur les crimes graves en décembre dernier, qui montre clairement que ces crimes ne resteront pas impunis.

Un autre événement heureux est la mise en place de la Commission vérité et réconciliation, ce mois même. Comme nous l'avons vu dans d'autres sociétés après un conflit, la recherche de la vérité et de réconciliation n'est pas une option facile, mais une énorme tâche. Cependant, c'est la seule manière d'avancer librement et véritablement vers l'avenir en tant que nation unie. Vu les contraintes financières que connaissent le Groupe spécial sur les crimes graves et la Commission vérité, mon gouvernement examine la possibilité de fournir des fonds supplémentaires à ces processus.

Nous nous félicitons également de la nomination récente par le Gouvernement indonésien des 18 juges qui doivent siéger dans les tribunaux spéciaux pour les crimes graves commis au Timor oriental en 1999. Nous nous attendons à ce que les procès commencent d'ici peu, afin que la justice pour les Timorais soit rendue de manière complète et globale. Permettez-moi d'ajouter que nous sommes heureux de noter que les relations bilatérales entre les Timorais et l'Indonésie s'améliorent. C'est essentiel pour le développement prospère et la stabilité à long terme de la région.

En plus de l'assistance fournie par l'ONU par l'entremise de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, le Timor oriental aura besoin d'une aide bilatérale au développement dans les années critiques qui suivront l'indépendance. Nous sommes prêts à assumer notre part à cet égard et nous prions instamment les autres donateurs de se montrer à la hauteur de leurs engagements, tels qu'affirmés durant la conférence des donateurs tenue à Oslo.

Nous sommes impressionnés par le travail réalisé par l'ONU, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le Gouvernement transitoire pour mettre au point des stratégies fiscales et de développement durable pour cette nouvelle nation. Ce sont des mesures essentielles en vue de promouvoir une sortie sans heurts de l'ONU et d'encourager la stabilité à long terme. Durant la réunion d'Oslo, le Gouvernement de transition a prié instamment les donateurs de fournir un appui budgétaire pour les années 2002 à 2005. La Norvège reconnaît la nécessité d'un tel appui et nous avons la certitude que le Gouvernement mettra en place les modalités exigées de la part du bénéficiaire.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, la Norvège appuie les recommandations du Secrétaire général en ce qui concerne la mission appelée à succéder à l'ATNUTO avec des composantes militaire, civile et de police civile, financées par des quotes-parts. Nous attendons avec intérêt d'entrer dans un débat plus approfondi sur le mandat précis et la taille de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO au cours du printemps.

Je conclus en remerciant une fois encore le Secrétaire général et son Représentant spécial pour l'excellent travail effectué jusqu'ici au Timor oriental. Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de l'ATNUTO jusqu'au 20 mai 2002. Nous attendons également avec beaucoup d'intérêt d'assister à la première réunion des donateurs qui doit avoir lieu à Dili, ainsi qu'à la célébration de l'indépendance le 20 mai prochain.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je m'associe également aux félicitations adressées à M. Sergio Vieira de Mello, en particulier pour l'excellent exposé et les informations qu'il nous a communiquées sur le processus d'indépendance du Timor oriental et sur la participation et la présence de l'ONU dans ce pays après le 20 mai 2002. Je souhaite également reconnaître et saluer la présence de M. José Ramos-Horta, Ministre d'État chargé des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental. Mon pays apprécie également la participation à ce débat de M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, et se félicite de la présence de Mme Liz O'Donnell, Ministre d'État chargée des affaires étrangères de l'Irlande.

Nous ajoutons notre voix à toutes celles qui se sont prononcées, autour de cette table et ailleurs, en faveur du maintien de la coopération internationale pour consolider le processus politique qui mènera à la naissance d'un nouvel État indépendant, conformément à la volonté exprimée par le peuple du Timor oriental. La communauté internationale et ce Conseil devront ressentir une grande fierté et une satisfaction toute particulière lorsque le Timor oriental rejoindra la famille internationale en tant que nation indépendante, en mai prochain.

Cependant, nous croyons que les mois qui précèdent la déclaration officielle d'indépendance restent critiques pour garantir la stabilité et la sécurité de ce nouvel État, notamment lors de la tenue des élections présidentielles d'avril prochain. Nous croyons donc que le rôle de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) est fondamental pour maintenir la stabilité du processus et pour éviter que des désordres ne surgissent sur la scène politique.

Le Mexique se félicite des progrès réalisés par l'ATNUTO pour poser les fondements politiques d'un nouvel État. Nous félicitons cet organe de sa contribution à la réconciliation nationale et de l'assistance fournie à la création des mécanismes opérationnels qui permettront la naissance d'une nouvelle administration. La primauté du droit, l'administration de la justice, le respect des droits de l'homme, la sécurité des frontières, la promotion du processus de réconciliation nationale, ainsi que le retour des réfugiés dans des conditions de sécurité et de dignité, ce sont là des questions particulièrement importantes qui exigeront un soutien international et une attention particulière de la part du nouveau Gouvernement. Ce soutien international, nous pensons qu'il devra continuer à être fourni sous la direction de l'ONU.

La prospérité du nouvel État dépendra dans une très grande mesure de l'efficacité, de la détermination et de l'honnêteté avec lesquelles est rendue la justice, et avec lesquelles la violence et la délinquance sont combattues et réprimées au Timor oriental.

Nous appuyons les recommandations du Secrétaire général qui figurent dans son rapport (S/2002/80), en ce qui concerne tant la prorogation du mandat de l'ATNUTO que sa reconfiguration. Nous attendons avec beaucoup d'intérêt les propositions détaillées du Secrétaire général Kofi Annan pour la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous considérons que la présence de l'ONU après l'indépendance du Timor oriental devrait continuer de comporter les trois éléments principaux énoncés dans les priorités du Secrétaire général : une composante militaire, une composante de police civile et, bien sûr, une composante civile d'appui à la transition vers la nouvelle administration gouvernementale. Tout cela devrait se faire dans des délais qui ne remettent pas en cause la stabilité et les progrès déjà réalisés.

Nous réitérons notre soutien au fait de fonder la mission appelée à succéder à l'ATNUTO sur le principe de confier les responsabilités opérationnelles aux autorités du Timor oriental, dès que cela sera possible, par un processus continu d'évaluation et de réduction de la mission sur une période de deux ans commençant dès l'indépendance.

Le Mexique estime qu'outre le fait de tenir compte de l'avis des autorités du Timor oriental, les pays qui fournissent des contingents à l'ATNUTO devraient aussi être consultés durant la période de reconfiguration, avant et après l'indépendance. Pour assurer le succès de notre stratégie de sortie, leur opinion doit être prise en considération aussi bien pour la réduction des troupes que pour la situation sur le terrain. Nous espérons que ces pays contribueront par leur expérience à la formation du Service de police du Timor oriental afin d'assurer un environnement plus sûr.

Le Mexique croit également en la nécessité d'un dialogue continu et réel entre les nouvelles autorités du Timor oriental et l'Indonésie. Des progrès sont nécessaires pour régler les questions en suspens, telles que la délimitation des frontières, y compris des limites maritimes, la lutte contre la criminalité transfrontalière et la mise en place d'un cadre de coopération politique, économique et éducative pouvant promouvoir l'amitié entre les deux nations.

Dans ce contexte, le Mexique salue la création d'un Tribunal spécial des droits de l'homme en Indonésie chargé de traiter des violations survenues en 1999 au Timor oriental. La volonté politique de la Présidente de l'Indonésie s'est illustrée par sa nomination de 18 juges, qui s'ajouteront aux 12 juges recommandés par la Cour suprême indonésienne. Nous espérons que le travail du Tribunal des droits de

l'homme progressera au rythme que commande la situation.

Comme l'ont indiqué d'autres orateurs au présent débat, le Timor oriental constitue l'une des meilleures illustrations de la possibilité de mettre en place un partenariat stratégique intégré pour régler un conflit, en contribuant au maintien de la paix et de la sécurité internationales et, au-delà, de rendre possible la naissance sans heurt d'une nouvelle nation qui, nous l'espérons, deviendra un Membre à part entière fier de l'Organisation des Nations Unies. La présence de l'ONU en tant qu'acteur de premier plan dans le processus politique qui aboutira à l'émergence du nouvel État, a été facilitée par l'expérience et la capacité technique du système multilatéral dans son ensemble.

La coopération entre le Timor oriental et la communauté internationale doit être renforcée pour maintenir la stabilité, aider à éliminer les menaces à la sécurité interne et externe et surtout, promouvoir le développement socioéconomique du Timor oriental. Les efforts du système des Nations Unies, son soutien et sa coordination, avec la participation des autres États sont décisifs pour encourager l'investissement public et privé dans le développement économique du Timor oriental. Ce développement socioéconomique et le bien-être et la prospérité des citoyens du Timor oriental constitueront le fondement de l'indépendance et de l'autodétermination du Timor oriental et la source de sa viabilité.

Monsieur le Président, je voudrais terminer en vous remerciant pour la façon remarquable dont vous, Ministre des affaires étrangères de Maurice, avez dirigé ce débat du Conseil.

Le Président (*parle an anglais*) : Je remercie le représentant du Mexique des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Tafrov (Bulgarie) : Monsieur le Président, je tiens d'abord à saluer la présence de M. José Ramos-Horta et à travers lui, le représentant du peuple d'un État qui sera, espérons-le, très bientôt Membre de l'Organisation des Nations Unies. Je tiens à remercier spécialement M. Sergio Vieira de Mello, non seulement pour l'excellente présentation du rapport du Secrétaire général qu'il a faite, mais aussi pour l'excellent travail que lui-même et son équipe ont fait et continuent à faire au Timor oriental et qui est à la base même du succès dont nous nous félicitons tous autour de cette table aujourd'hui.

En tant que membre associé de l'Union européenne, la Bulgarie s'associe pleinement à l'intervention qui sera faite tout à l'heure par la présidence espagnole de l'Union européenne. À titre national, je voudrais faire quelques très brefs commentaires. Tout d'abord, la Bulgarie se félicite du succès que représente incontestablement pour l'ONU et la communauté internationale, le Timor oriental. Ce pays, d'une démocratie naissante, nous paraît sur la bonne voie, et sans pour autant minimiser les difficultés énormes qu'il doit affronter – comme d'autres l'ont souligné ici –, parmi les sources de préoccupation, il y a encore la situation sécuritaire qui reste fragile et aussi le retour des réfugiés.

Pour autant, ma délégation n'a aucun doute que le 20 mai un nouvel État et Membre prospectif de l'ONU sera né. Bien sûr, les élections présidentielles du 14 avril prochain seront un moment de vérité pour cette démocratie naissante, mais force est de constater que le 20 mai, cet État verra le jour. La position de mon pays est que l'engagement de l'Organisation des Nations Unies ne peut pas s'arrêter le 20 mai. Les défis auxquels fait face le Timor oriental sont beaucoup trop importants pour que l'on puisse se permettre le luxe de désengager l'Organisation de ce pays à un moment crucial de son existence.

La Bulgarie considère que l'ONU doit utiliser tout l'éventail de ses agences et de ses instruments pour permettre une vraie réussite dans la construction du nouvel État. De ce point de vue, les recommandations que fait le Secrétaire général dans l'annexe à son rapport (S/2002/80) nous paraissent complètement conformes à ce que nous souhaitons. Nous attendons bien sûr qu'elles soient concrétisées avant la déclaration de l'indépendance.

Dans cet esprit, la Bulgarie appuiera pleinement la résolution qui est en train d'être préparée. Nous remercions les délégations du Royaume-Uni et de Singapour pour ce travail. Nous voterons pour la prorogation du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental jusqu'au 20 mai.

M. Granovsky (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le ton du débat d'aujourd'hui a été donné, bien entendu, par le dernier rapport du Secrétaire général sur le Timor oriental. Nous soutenons les dispositions principales du rapport et de ses conclusions,

notamment la recommandation de prolonger le mandat de l'Administration provisoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour une période finale allant jusqu'au 20 mai 2002.

Nous sommes d'accord avec la conclusion du Secrétaire général selon laquelle le peuple du est-timorais et la communauté internationale ont des raisons d'être fiers, étant donné tout ce qui a été réalisé à ce jour. Nous louons le travail accompli par l'ATNUTO, mené sous la direction sage et efficace du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, ainsi que les progrès réalisés en vue de créer un État sur le territoire par l'accession à l'indépendance.

Nous sommes particulièrement satisfaits de la « timorisation » réussie de l'autorité sur le territoire – à notre avis, c'est la seule voie que l'on puisse emprunter pour construire un État stable et indépendant. Globalement, nous pensons que l'ONU a joué un rôle déterminant pour résoudre la crise au Timor oriental; à présent nous devons envisager l'évolution du rôle de l'Organisation dans le cadre de la présence après-conflit de la communauté internationale dans le nouvel État. À cet égard, nous sommes pleinement d'accord avec l'approche exposée par le représentant des États-Unis. Nous pensons que la taille, la configuration et le calendrier prévus pour la future présence internationale devront être déterminés en analysant les besoins véritables du Timor oriental, ainsi que le rythme auquel évolue la situation sur l'île, en prenant pleinement en compte la position du Gouvernement du pays.

Nous soutenons dans son principe l'idée que la durée totale de la future mission ne devrait pas dépasser deux ans. Nous sommes convaincus qu'en aidant à créer un État indépendant, nous devons mettre à contribution un large éventail d'organisations et d'organismes du système des Nations Unies. Parallèlement, les structures régionales, les institutions financières internationales et les pays donateurs, à titre individuel, devraient renforcer les efforts de l'ONU, qui devra jouer un rôle de coordination dans ce processus.

Nous pensons également qu'à mesure que les structures étatiques seront créées au Timor oriental, la présence internationale devra être progressivement diminuée. Tous ces processus, notamment la transition de l'ATNUTO vers la nouvelle forme de présence de l'ONU, devraient s'effectuer sans heurts et avec soin, afin que les réalisations de l'ONU au Timor oriental continuent de connaître le succès.

À la lumière des points que je viens d'évoquer, nous soutenons l'impulsion donnée par le dernier rapport du Secrétaire général, ainsi que les idées spécifiques qui y sont contenues. Nous rendons hommage au Secrétariat et à l'ATNUTO pour l'énorme charge de travail qui a été assumée pour développer les idées concernant la future présence de l'ONU. À cet égard, toutefois, nous devons souligner que pour l'instant on ne nous a pas encore présenté de concept unifié, global, de la future assistance internationale de l'ONU au Timor oriental. Nous insistons sur cette question car nous sommes convaincus que, sans ce concept, les activités futures de l'ONU au Timor oriental seront fondées, dans le meilleur des cas, sur un heureux hasard, plutôt que sur des stratégies bien calculées et pensées pour le long terme.

Il est clair pour nous qu'une approche responsable de cette question nécessiterait non seulement une expertise, mais aussi une étroite coordination des actions avec tous les acteurs internationaux qui fourniront une assistance au Timor oriental. Nous ne parlons pas de donner plus de travail à l'une quelconque des institutions internationales ou de l'ONU; nous disons que nous devons assurer une division du travail bien organisée et bien pensée entre elles, selon leurs compétences pertinentes.

Nous espérons que les propositions détaillées du Secrétaire général seront soumises à temps au Conseil de sécurité – dans l'idéal, au début d'avril – afin qu'il puisse élaborer le mandat de la nouvelle mission sans précipitation excessive, et qu'il puisse ainsi aider à faciliter un passage sans heurts à la situation qui existera après l'accession du Timor oriental à l'indépendance.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : Ma délégation voudrait d'abord remercier et féliciter M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor oriental, pour sa déclaration pleine d'enseignements. Ma délégation se félicite également de la présence à la séance du Conseil de ce matin du Premier Ministre d'Australie, M. John Howard, et surtout de son importante allocution, qui est le reflet de la contribution inestimable de son pays à l'évolution du Timor oriental.

Ma délégation voudrait enfin saluer de façon toute spéciale le Ministre des affaires étrangères du

Timor oriental. Votre pays, M. le Ministre, va accéder à l'indépendance le 20 mai 2002. Le 20 mai, c'est aussi la fête nationale du Cameroun. Et le 20 mai 2002, nos deux pays seront en fête. Anticipant cet heureux événement, le Cameroun, qui attend avec impatience d'accueillir le Timor oriental au sein de la grande famille des Nations Unies, voudrait vous assurer, M. le Ministre, de sa volonté d'entretenir avec votre pays des rapports confiants et d'étroite collaboration.

Le 31 octobre 2001, le Conseil de sécurité a souscrit à la recommandation de l'Assemblée constituante selon laquelle l'indépendance du Timor oriental devait être proclamée le 20 mai 2002. Ma délégation est impressionnée par le travail fait depuis lors par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et comme le dit le rapport du Secrétaire général, d'importants progrès ont été réalisés sur le plan politique, et des résultats concrets ont été atteints dans la tâche complexe tendant à mettre en place une administration publique pour le Timor oriental. La situation en matière de sécurité a continué de s'améliorer, et des politiques favorisant le développement économique et social sont mises en oeuvre.

Parmi ces progrès et résultats concrets, nous notons certains points. Le premier point, c'est la tenue, le 14 avril, de l'élection du premier Président du Timor oriental indépendant.

Le deuxième point concret, positif, c'est que s'élabore la Constitution du nouvel État, une Constitution qui établit un État démocratique unitaire, fondé sur la primauté du droit et le principe de la séparation des pouvoirs.

Le troisième point concret et positif, c'est que les structures administratives se renforcent avec, notamment, la création d'un Bureau de l'Inspecteur général, et les mesures prises par le Gouvernement timorais pour adhérer à un certain nombre d'instruments internationaux et d'organisations internationales, une fois l'indépendance proclamée.

Le quatrième point positif concerne le rapatriement des réfugiés. Le Cameroun se félicite de ce que ce rapatriement se poursuive, et M. Vieira de Mello nous l'a dit tout à l'heure, il y a déjà eu 192 000 rapatriés. Il ne resterait au Timor occidental que 60 000 réfugiés. Nous pensons que pour encourager le processus de rapatriement, les mesures de protection et de suivi doivent être envisagées et renforcées. Je partage à cet égard l'appel lancé tout à l'heure par le Royaume-Uni.

Le cinquième point positif concerne les relations du Timor oriental avec ses voisins. Le Cameroun suit cette question avec le plus grand intérêt, dans la mesure où des rapports harmonieux entre l'Indonésie, l'Australie et le Timor oriental sont d'une importance vitale pour ce jeune État. Et nous avons été rassurés par les informations fournies sur les rencontres à venir pour jeter les bases de tels rapports et sur la perspective de la création du forum du Pacifique Sud-Ouest. Nous formulons tous nos voeux de succès à cet égard à la réunion trilatérale du 26 février 2002 entre l'Indonésie, l'Australie et le Timor oriental.

Comme on le voit, des progrès importants ont été réalisés, qui nous conduisent inexorablement vers l'indépendance du Timor oriental. Mais les objectifs que s'était fixé le Conseil de sécurité sont encore loin d'être réalisés. Il faudra maintenir sur place une opération de maintien de la paix avant et après l'indépendance. Nous partageons à cet égard le plaidoyer fait avec beaucoup d'éloquence par l'Ambassadeur de Singapour pour le maintien des Nations Unies au Timor oriental. Il a de façon particulièrement éloquente exprimé les préoccupations et les conséquences auxquelles on s'exposerait en cas de retrait précipité.

Nous pensons également que l'Administration publique du Timor oriental restant fortement tributaire des moyens déployés par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pour ce qui est du fonctionnement, la communauté internationale devra chercher les moyens pour répondre à ses besoins après l'indépendance, de peur qu'une diminution trop grande des moyens d'action du Gouvernement ne devienne un facteur d'instabilité. Et c'est à ce titre que nous apprécions la planification de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, qui prévoit le maintien de la mission de paix des Nations Unies pour assurer la stabilité du Timor oriental.

Sur le plan de l'assistance internationale dans le domaine du développement et la réduction de la pauvreté, nous saluons l'initiative prise par l'ATNUTO et le Programme des Nations Unies pour le développement d'élaborer des plans en vue d'une gestion adéquate des ressources de l'État.

Pour terminer, le Cameroun s'associe à la recommandation du Secrétaire général de voir le Conseil de sécurité proroger le mandat de l'ATNUTO.

M. Diallo (Guinée) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir organisé la présente séance sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), dont le succès constitue un motif de satisfaction pour la communauté internationale.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre appréciation au Secrétaire général pour la qualité de son rapport et rendre un hommage mérité à M. Vieira de Mello pour le travail accompli au sein de l'ATNUTO.

Ma délégation salue la présence en début de séance parmi nous de M. John Howard, Premier Ministre du Commonwealth d'Australie, dont le pays a apporté une contribution de qualité au maintien de la paix et de la sécurité au Timor oriental.

Je voudrais également saluer la présence de M. Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental, et l'un des artisans infatigables de la lutte du peuple est-timorais pour l'autodétermination.

Les résultats positifs obtenus dans le règlement de la question du Timor oriental sont l'oeuvre de la communauté internationale tout entière, et plus particulièrement de l'Organisation des Nations Unies. Les efforts entrepris dans les domaines politique, économique, social, sécuritaire et humanitaire sont, de l'avis de ma délégation, très appréciables et méritent d'être encouragés.

Au plan politique, ma délégation se réjouit de l'examen et de l'approbation de la plus grande partie du nouveau projet de Constitution, et souhaite que cet examen s'achève dans les délais requis afin de permettre son adoption finale.

Nous apprécions le dialogue en cours entre le Timor oriental, l'Indonésie et l'ATNUTO. Nous encourageons la poursuite de ce dialogue afin de parvenir au règlement définitif de tous les problèmes en suspens. À cet égard, ma délégation attend avec intérêt les résultats des rencontres de haut niveau, prévues pour le mois de février 2002.

Elle formule le souhait que les élections présidentielles et la déclaration d'indépendance, prévues respectivement en avril et mai 2002, se déroulent de façon démocratique et pacifique.

Ma délégation apprécie hautement les actions entreprises pour une solution aux questions humanitaires, notamment celles en faveur des réfugiés. À cet égard, elle salue la mise sur pied de la Commission vérité, réception et réconciliation, qui doit être soutenue.

Sur le plan de la sécurité, ma délégation est heureuse de constater que la criminalité déclarée reste faible. Cependant, la vigilance et les mesures dissuasives devraient être maintenues et renforcées.

Dans le cadre de la violence contre les femmes et les enfants, ma délégation appuie la proposition relative aux interventions multisectorielles. De notre point de vue, celles-ci pourraient, dans un cadre complémentaire, être coordonnées par la Division de la promotion de la femme du Secrétariat général de l'ONU, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

La création, en septembre 2001, de la Commission du plan est une excellente initiative. Celle-ci devrait accélérer la mise au point de la version définitive du Plan de développement national. L'appui de la communauté internationale demeure indispensable dans le cadre de l'élaboration du Code foncier qui permettra de régler les litiges et de favoriser les investissements.

Ma délégation appuie les dispositions mentionnées à la section III du rapport sur la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Elle fait particulièrement sienne le paragraphe 75 du rapport, et exhorte la communauté internationale à consolider les acquis en apportant l'appui nécessaire en ressources financières et humaines.

Nous nous réjouissons du fait que la planification continue d'être menée au Siège par l'Équipe spéciale de gestion intégrée et sur le terrain par des équipes intégrées. La coordination entre ces équipes permettra d'élaborer des stratégies qui assureront une meilleure continuation de la mission des Nations Unies après l'indépendance.

L'élaboration des lois et la mise en place des institutions démocratiques est une chose. Leur respect en est une autre. Les acquis démocratiques au Timor oriental ne pourront être consolidés que par des

programmes d'éducation solides, en faveur des Timorais de l'Est. C'est pourquoi ma délégation suggère l'organisation d'une conférence internationale de donateurs, de préférence avant la date de la proclamation de l'indépendance. Une telle rencontre permettrait de mobiliser des ressources et de les orienter vers les programmes déjà ciblés.

Ma délégation appuie l'initiative du Secrétaire général qui souligne que l'assistance internationale au Timor oriental doit se transformer, dès que possible, en une formule plus normale d'aide au développement.

Pour terminer, ma délégation approuve la recommandation sur la prorogation du mandat de l'ATNUTO telle qu'indiquée au paragraphe 104 du rapport. Elle attend avec intérêt les propositions du Secrétaire général sur la mission appelée à succéder à l'ATNUTO après l'indépendance.

M. Wang Yingfan (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise voudrait remercier M. Vieira de Mello de son exposé détaillé et encourageant. Nous saluons également la présence parmi nous de M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, et nous le remercions de son importante déclaration. Nous saluons également la présence à cette séance du Ministre d'État aux affaires étrangères et à la coopération du Timor oriental, M. José Ramos-Horta.

Depuis notre dernière séance sur la situation au Timor oriental, de nouveaux progrès ont été réalisés vers l'indépendance. L'Administration publique du Timor oriental continue de jouer un rôle croissant dans la gestion des affaires quotidiennes du pays. Les forces de défense et de police se développent, selon le calendrier prévu, et la situation en matière de sécurité s'améliore.

Après que l'Assemblée constituante a annoncé que l'indépendance serait proclamée le 20 mai 2002, M. Vieira de Mello a annoncé, il y a quelques jours, que l'élection présidentielle aura lieu le 14 avril. Nous espérons et estimons que, comme pour les élections de l'Assemblée constituante en août dernier, l'élection présidentielle se déroulera également de façon libre, équitable et ordonnée, et que les résultats seront acceptés par toutes les parties, ce qui est particulièrement important pour une transition sans heurt et pour une paix et une stabilité durables après l'indépendance.

Nous avons pris note avec satisfaction du fait que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), au vu de la situation, a réduit sa présence de façon planifiée.

Nous apprécions à sa juste valeur le travail considérable accompli par M. Vieira de Mello et par l'ATNUTO, sous sa direction, pour aider la population du Timor oriental à s'acheminer vers l'indépendance. Nous admirons aussi les efforts inlassables déployés par la population du Timor oriental pour prendre en main son destin.

Mais, comme le fait remarquer le Secrétaire général dans son rapport, la situation au Timor oriental n'est certainement pas faite uniquement de paix et de prospérité. Comme État-nation, il ne dispose que d'un éventail limité de compétences professionnelles et administratives, et des problèmes de sécurité demeurent. Le développement du Timor oriental sous tous ses aspects continuera d'exiger une aide internationale. Par conséquent, pour assurer une stabilité et un développement durables au Timor oriental et pour que la mission des Nations Unies aboutisse, il convient de maintenir une présence appropriée après l'indépendance du Timor oriental et de mettre au point une stratégie de retrait globale et perfectionnée. C'est le consensus auquel est parvenue la communauté internationale, y compris les membres du Conseil de sécurité.

Dans son rapport, le Secrétaire général a fourni une description détaillée de la présence internationale après l'indépendance, comprenant trois composantes : militaire, de police et civile. Il a proposé un cadre pour la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous estimons que l'analyse du Secrétaire général se fonde sur une évaluation objective et que ses propositions sont concrètes, puisque nous disposons à présent d'une bonne base pour poursuivre le travail sur le mandat et la configuration de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous appuyons les propositions du Secrétaire général en la matière et souscrivons aussi à son idée que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO doit veiller à ce que toutes les activités opérationnelles soient transférées aux autorités du Timor oriental, dès que possible, sans remettre en cause la stabilité et les progrès déjà obtenus.

Enfin, nous approuvons la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de l'ATNUTO jusqu'au 20 mai 2002. Nous attendons avec intérêt les

idées et recommandations spécifiques du Secrétaire général concernant la mission appelée à succéder à l'ATNUTO.

M. Franco (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais, tout d'abord, remercier S. E. M. John Howard, Premier Ministre de l'Australie, pour sa déclaration de ce matin. L'Australie a été un acteur de premier plan pour appuyer le processus d'indépendance du Timor oriental, et nous le reconnaissons tous.

Nous voudrions également saluer la présence parmi nous de M. José Ramos-Horta et du Ministre irlandais, Mme Liz O'Donnell. Nous remercions également M. Sergio Vieira de Mello de son exposé et nous le félicitons, une fois de plus, pour le travail accompli.

Enfin, je voudrais saluer les efforts du Gouvernement indonésien visant à coopérer de façon constructive pour trouver une solution aux problèmes du Timor oriental. Nous formulons le voeu que des relations mutuellement avantageuses puissent être établies entre l'Indonésie et le Timor oriental.

Ce matin, nous avons écouté dans cette salle, M. Hamid Karzai, le Président de l'Administration intérimaire d'Afghanistan. *Mutatis mutandis,* je crois qu'il est inévitable d'établir un parallèle entre le rôle du Conseil de sécurité et celui de la communauté internationale dans les processus politiques de ces deux situations. Les deux cas retiennent l'attention de la communauté internationale et il y a de grandes attentes que l'avenir proche des deux pays soit un avenir de bien-être, de prospérité et d'indépendance pour leurs populations. Les deux pays ont dû passer par un processus de transformation dans lequel le Conseil de sécurité a joué un rôle vital. Dans les deux cas, l'espoir d'un avenir meilleur vient de la catharsis d'avoir connu la violence. Les deux cas représentent l'attente de ce que la communauté internationale peut et doit faire pour contribuer à créer un monde meilleur.

Au Timor oriental, le compte à rebours a déjà commencé. L'Assemblée constituante a décidé que les élections directes pour élire le premier Président du Timor oriental devraient avoir lieu le 14 avril 2002. Il n'y a que 73 jours qui nous séparent de cette date. L'Assemblée constituante est sur le point d'achever le processus d'examen du projet de Constitution. Ensuite, le 20 mai a été choisi comme date de l'indépendance du Timor oriental. Cette cérémonie verra la présence de nombreux présidents et chefs d'État, ainsi que la présence du Secrétaire général, M. Kofi Annan, ce qui indique l'importance cruciale que revêt ce moment ainsi que sa portée historique. Je voudrais suggérer que nous cherchions un mécanisme pour que le Conseil de sécurité soit représenté à cette cérémonie par le truchement de son Président, qui, à ce moment-là, sera à Singapour, ou par la présence de l'un de ses membres de haut niveau.

Comme suite aux recommandations du Secrétaire général qui figurent dans le rapport dont nous sommes saisis, les membres du Conseil de sécurité ont décidé d'attendre le prochain rapport du Secrétaire général pour se prononcer sur la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Cependant, je voudrais faire quelques observations fondées sur la vision de la Colombie en la matière.

Tout d'abord, nous pensons vivement qu'il est indispensable que la communauté internationale continue d'appuyer le Timor oriental après son indépendance aux fins de consolider le processus et de ne pas mettre en péril l'excellent travail réalisé par l'ATNUTO dans les préparatifs de la nouvelle Administration du Timor oriental. Deuxièmement, nous appuyons les éléments essentiels du plan pour la mission appelée à succéder à l'ATNUTO où l'on propose que se poursuive la mission de maintien de la paix des Nations Unies, réduite de façon appropriée, avec une composante militaire, une composante police civile et d'une composante civile qui comprendra un groupe d'experts chargé de prêter assistance à la nouvelle Administration du Timor oriental. Il est manifeste que cette nouvelle Administration du Timor oriental devra marquer son accord avec ces propositions.

Troisièmement, nous voudrions souligner que le transfert de toutes ces responsabilités opérationnelles aux autorités du Timor oriental doit se faire sans remettre en cause la stabilité et les progrès obtenus. Il s'agit d'une phase essentielle. Il faudra donc maintenir un esprit alerte et évaluer chaque étape afin d'éviter des ruptures du processus.

Enfin, nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de réconciliation pleine et entière si les responsables d'atrocités ne sont pas traduits en justice. À cette fin, des progrès doivent être accomplis sans retard.

M. Levitte (France) : Monsieur le Président, je disais à l'instant à mon voisin et ami, l'Ambassadeur Franco, qu'il a pris les mots que je souhaitais employer

pour vous féliciter d'avoir organisé ce matin deux débats qui constituent deux symboles importants du rôle que les Nations Unies peuvent jouer pour aider des peuples en grande difficulté à affirmer leurs droits et à faire vivre leurs aspirations. Il est bon que nous ayons eu ce matin ces deux débats, côte à côte. Je ne vais pas plus loin dans le parallèle, puisque l'Ambassadeur Franco l'a dit en espagnol et mieux que je ne pourrais le faire en français.

À mon tour, je voudrais dire combien nous avons été sensibles ce matin à la présence à cette table du Premier Ministre John Howard, et je voudrais rendre hommage au rôle que l'Australie a joué tout au long de cette grande aventure du Timor oriental dès les premiers jours de la Force internationale au Timor oriental (INTERFET). Comme lors des précédentes rencontres, je salue chaleureusement M. Sergio Vieira de Mello. Je le remercie de son exposé clair et précis comme d'habitude. Cet exposé nous a parfaitement rendu compte du travail remarquable réalisé par l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental(ATNUTO), sous sa conduite efficace et inspirée.

Je voudrais également souhaiter la plus amicale et la plus chaleureuse des bienvenues autour de cette table, une fois de plus, à notre ami José Ramos-Horta, Ministre timorais des affaires étrangères et de la coopération. Le succès de la transition vers l'indépendance lui doit beaucoup. C'est en effet lui qui a été et qui demeure le maître d'oeuvre de l'intégration du futur État du Timor oriental dans son environnement régional. En quelques mois seulement, il a su présidé avec succès à la normalisation des relations avec le Gouvernement indonésien et, en particulier des relations avec la Présidente Megawati.

Plus tard dans ce débat, une intervention sera prononcée au nom de l'Union européenne. La France y souscrit pleinement et, étant l'un des derniers orateurs du Conseil, je serai bref. Je me limiterai à quelques commentaires.

Le débat de ce jour intervient à une période charnière de l'histoire du Timor. L'ATNUTO poursuivra son mandat jusqu'au 20 mai prochain, jour de l'indépendance. Une résolution sera adoptée demain dans ce but. L'ATNUTO confirmera ainsi ce qui est déjà unanimement salué comme l'une des grandes « success stories » de l'histoire des Nations Unies.

L'ATNUTO s'est acquittée de manière exemplaire des différents éléments de son mandat. La transition politique et administrative se déroule sans heurts; la sécurité est désormais assurée dans l'ensemble du territoire; le processus de réconciliation est bien engagé; et enfin, les conditions d'un redémarrage économique sont rassemblées, et les premiers chiffres en portent témoignage. Mais l'histoire du Timor oriental ne s'arrête pas là, naturellement. Un autre succès reste à construire, celui de l'après-indépendance. La logique sera différente, comme l'a souligné le Secrétaire général au paragraphe 101 de son rapport :

> « il importe que l'assistance internationale se transforme dès que possible en une formule plus normale d'aide au développement. »

La forme de la future présence internationale est déjà largement esquissée. Elle nous semble satisfaisante, avec un horizon de deux ans, une présence civile ciblée sur quelques besoins clefs de l'administration timoraise, une présence militaire progressivement reconfigurée pour répondre au mieux aux besoins des Timorais : 5 000 hommes au jour de l'indépendance, puis sans doute entre 2 500 et 3 000 hommes.

Toutes ces questions feront l'objet du prochain rapport du Secrétaire général, prévu en avril, après les élections présidentielles timoraises. Notre Conseil pourra ensuite adopter une résolution particulièrement importante puisqu'elle établira la mission intégrée des Nations Unies. Dans ce contexte, il nous paraît souhaitable que notre Conseil puisse tenir son prochain débat en présence de représentants du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, comme cela a déjà été le cas à plusieurs reprises dans le passé.

Un triple partenariat doit être établi : d'abord, entre organes de l'ONU – l'Assemblée générale, notamment, a un rôle important à jouer dans les stratégies de consolidation de la paix; ensuite, entre Conseil de sécurité et fournisseurs de contingents, qui doivent être bien consultés, selon la formule innovante de la résolution 1353 (2001), lors de réunions privées du Conseil de sécurité; et enfin, entre le Conseil de sécurité et les autres parties prenantes – je pense aux institutions financières internationales – le Fonds monétaire international et la Banque mondiale – mais je pense aussi aux organisations régionales –

l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Banque asiatique de développement –, aux donateurs bilatéraux et également aux entreprises privées, car il s'agit de mettre en place des partenariats globaux tels que le souhaite le Secrétaire général, M. Kofi Annan.

En un mot, pour terminer, nous devons tous ensemble poursuivre nos efforts pour que le Timor oriental soit et demeure après son indépendance un bel exemple de construction réussie d'un État selon les voeux de son peuple et avec le concours déterminé de toute la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de Maurice.

L'importante déclaration faite ce matin par le Premier Ministre du Commonwealth d'Australie, M. John Howard, illustre l'intérêt que ce voisin du Timor oriental accorde à l'avenir de celui-ci. Au nom de mon gouvernement et en mon nom personnel, je voudrais féliciter M. Ramos-Horta, Ministre principal des affaires étrangères et de la coopération, ainsi que la population du Timor oriental, des progrès considérables qui ont été réalisés sur la voie de l'indépendance. Nous tenons à l'assurer de notre entière coopération.

Je me joins aux autres délégations pour remercier M. Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, de l'exposé très complet qu'il a présenté ce matin.

Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général pour son précieux rapport.

Ma délégation se fait l'écho de la satisfaction exprimée par d'autres délégations à propos de la tournure positive des événements au Timor oriental. Nous félicitons le Représentant spécial du Secrétaire général de sa direction remarquable. Ses efforts exemplaires et son excellent travail méritent toute notre gratitude et nos éloges. Nous voulons également remercier tout le personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) qui a préparé cet État nouveau à une transition pacifique et sans heurts à l'indépendance.

L'ONU mérite tout le crédit et tous les lauriers du succès historique de cette opération au Timor oriental. Le passé douloureux est maintenant révolu et le peuple du Timor oriental doit tirer une immense satisfaction de la pensée que son aspiration à l'autodétermination était légitime et incontestable. Nous devons maintenant nous tourner vers l'avenir avec l'espoir et la détermination de voir émerger le Timor oriental comme nation à part entière prête à jouer le rôle qui lui revient dans le concert des nations et à trouver pour son peuple la voie du bien-être, du développement et de la prospérité. Maurice a été étroitement associé à la lutte pour la libération du Timor oriental, et c'est avec un grand sentiment de satisfaction que nous saluons le succès de ce combat. En tant que petit État insulaire, nous sommes heureux de voir un autre État insulaire de taille équivalente agrandir la famille des Nations Unies.

Ma délégation est heureuse d'apprendre que l'Assemblée est en train d'examiner le projet de Constitution qui permettra à l'île de devenir un État démocratique unitaire fondé sur la primauté du droit et le principe de la séparation des pouvoirs et doté de toutes les institutions lui permettant d'avoir un Gouvernement responsable et comptable. Nous sommes heureux de constater que le processus de timorisation des secteurs économique et administratif est également en bonne voie.

Comme d'autres membres, Maurice appuie pleinement les recommandations du Secrétaire général concernant la prorogation du mandat de l'ATNUTO jusqu'au 20 mai 2002. Compte tenu des succès obtenus jusqu'à présent, nous savons qu'il n'y a pas de place pour l'erreur. Il est du devoir de l'ONU de faire en sorte que le calendrier prévu soit respecté. Rien ne doit compromettre le processus prévu. Si nous devons consolider les acquis obtenus et concrétiser les aspirations légitimes des Timorais de l'Est à leur propre État, nous devons faire en sorte que la transition se déroule sans anicroches et sans obstacles.

À l'heure actuelle, le Timor oriental a besoin d'aide à tous les niveaux pour donner confiance à sa population et l'encourager à définir son propre destin conformément à sa culture, sa tradition et son histoire politique. Il est donc essentiel que l'aide internationale au Timor oriental laisse place à une situation de développement normal le plus tôt possible.

L'ONU, avec l'aide de l'ATNUTO, a donné naissance à une nation. La communauté internationale doit maintenant continuer à encourager et préparer cette petite nation insulaire à fonctionner viablement comme un État à part entière. C'est la phase cruciale de l'histoire politique de tout pays, et surtout de tout pays naissant. Nous devons donc assurer la réussite de ce

nouvel État en protégeant sa sécurité et en lui donnant une base administrative et économique viable, comme l'indique le Secrétaire général au paragraphe 98 de son rapport. Il importe au plus haut point que le Timor oriental continue de bénéficier pendant quelque temps, et surtout après son indépendance, de l'aide de l'ONU sous la forme d'envois d'experts civils dans différents domaines administratifs et d'autres secteurs.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'élection présidentielle est prévue pour le 14 avril. Nous espérons que la maturité manifestée lors des élections d'août dernier sera toujours au rendez-vous et que la démocratie sera encore renforcée au Timor oriental.

Il est indéniable que, dans tout État, la paix et la stabilité dépendent du niveau de sécurité. Le risque de violence motivée par des raisons politiques et criminelles doit être évité à tous prix. Il importe donc que le pays dispose de services de police compétents et suffisants et des agents chargés de l'application de la loi pour faire régner l'ordre dans l'ensemble du pays. Nous notons avec satisfaction que les programmes de formation de la police civile et de la Force de défense du Timor oriental sont actuellement intensifiés.

Ma délégation se félicite également de l'accélération des retours de réfugiés, qui sont déjà 7 000 à être revenus au Timor oriental durant la période écoulée, portant le total des retours à 192 000. Nous espérons que ceux qui sont restés dans les camps du Timor occidental rejoindront bientôt leurs compatriotes au Timor oriental après l'indépendance. Nous pensons que ceux qui sont retournés volontairement ont besoin d'aide et de soutien pour pouvoir se réadapter et qu'il faut leur donner l'occasion de servir leur pays à un titre ou un autre. Nous demandons aux organisations internationales et aux donateurs bilatéraux de continuer d'appuyer de manière soutenue le programme de remise en état du pays.

Les acquis notables et historiques obtenus au Timor oriental n'auraient pas été possibles sans l'appui sans failles du Gouvernement indonésien. Nous nous félicitons des concertations régulières et continues entre l'Indonésie et l'ATNUTO/le Timor oriental, qui sont un bon point de départ à la coexistence pacifique. Nous applaudissons à l'initiative du Gouvernement indonésien de tenir des tables rondes au niveau ministériel avec l'ATNUTO/le Timor oriental afin de disposer d'un cadre où l'on puisse examiner et exploiter les progrès réalisés et voir comment régler les questions encore en suspens.

Nous notons la publication du décret présidentiel du 12 janvier relativement à la nomination de 18 juges au Tribunal spécial des droits de l'homme ainsi que les discussions récemment organisées entre officiers de justice indonésiens et est-timorais en vue de promouvoir la coopération juridique et judiciaire entre les deux parties. Nous saluons les discussions en cours au niveau de la Commission frontalière mixte sur la question de la ligne de coordination tactique. Nous espérons que cette question sera réglée le plus tôt possible à la satisfaction des deux parties.

Ma délégation salue la mise en place officielle lundi dernier de la Commission vérité, réception et réconciliation est-timoraise. Comme la Commission vérité et réconciliation d'Afrique du Sud, cette Commission permettra de rectifier les torts et de mettre en place une administration « propre ». Nous saluons la nomination de sept commissaires timorais, à qui nous souhaitons plein succès dans leurs nouvelles responsabilités. Nous sommes reconnaissants aux donateurs multilatéraux et bilatéraux de leurs promesses de don et les encourageons à continuer de soutenir la Commission.

Le moment est venu pour le Conseil de sécurité d'adresser à la population du Timor oriental et à la communauté internationale le message non équivoque qu'une présence continue, forte et adéquate de l'Organisation des Nations Unies devra être maintenue pour une période de deux années à partir de la date de l'indépendance afin d'assurer la stabilité du Timor oriental. À ce titre, nous appuyons le plan de la mission de succession de l'ATNUTO qui prévoit que la mission de maintien de la paix sera maintenue mais réduite dans la mesure voulue après l'indépendance. Le mandat énoncé dans l'annexe au rapport est pragmatique et réaliste.

Il ne fait aucun doute que le Timor oriental deviendra une nation forte, viable et prospère avec l'aide de la communauté internationale et qu'il pourra assumer les responsabilités qui seront les siennes après le départ de la mission de succession.

Je reprends ma fonction de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole à M. José Ramos-Horta, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Je vous suis très reconnaissant de me donner une fois de plus la possibilité de vous faire part de nos vues sur la situation au Timor oriental.

Avant d'aller plus loin, je voudrais remercier très sincèrement le Premier Ministre australien, M. John Howard, pour sa présence au débat ce matin. Sa présence dans cette enceinte atteste l'engagement de l'Australie non seulement envers l'Organisation des Nations Unies et la coopération internationale mais aussi, plus particulièrement, envers le peuple du Timor oriental. Le Gouvernement et le peuple australiens et son peuple ont fait preuve d'une très grande générosité et ont montré à bien des égards leur intérêt pour le bien-être du Timor oriental, contribuant aux besoins en matière de sécurité, de prospérité économique, de reconstruction, etc. Nous sommes particulièrement touchés que le Premier Ministre australien ait pris le temps de participer à la réunion d'aujourd'hui.

Nous adressons aussi nos vifs remerciements à M. Sergio Vieira de Mello et à la Ministre d'État des affaires étrangères de l'Irlande, Mme Liz O'Donnell, pour leur présence. Nous demandons à la délégation irlandaise de transmettre nos sincères remerciements à la Ministre, et à la délégation australienne de transmettre nos très sincères remerciements au Premier Ministre pour leur présence.

Nous transmettons, en outre, aux membres du Conseil les chaleureuses salutations de M. Xanana Gusmão; de M. Mari Alkatiri, Ministre principal; et des deux évêques du Timor oriental, Nosseigneurs Carlos Belo et Basilio do Nascimento.

Je tiens à vous remercier tout spécialement, Monsieur le Président, pour le rôle joué par votre pays au fil des ans à l'appui de notre combat pour l'autodétermination. Nous admirons tout particulièrement la manière dont Maurice a su édifier à partir de son économie et de sa société multiethnique une nation prospère. Maurice est parvenu à développer son économie, autrefois basée principalement sur l'agriculture, et à la transformer en une économie diversifiée, à revenu intermédiaire, avec des secteurs industriel, financier et touristique croissants. J'espère que le Timor oriental pourra suivre cet exemple. Avec l'aide de Maurice, peut-être y parviendrons-nous.

Depuis ma dernière intervention au Conseil, beaucoup de choses se sont passées au Timor oriental. Il s'agit essentiellement de nouvelles positives pour de nombreux secteurs, en particulier dans le domaine de la sécurité. Comme l'a dit Sergio Vieira de Mello, il n'y a pas eu d'incidents le long de la frontière entre le Timor occidental et le Timor oriental; le dernier incident signalé a eu lieu au mois de juin dernier. Cela est à porter au crédit des autorités « indonésiennes », notamment, qui ont fait preuve de fermeté dans le désarmement des miliciens et appuyé le retour des réfugiés au Timor oriental.

Comme l'exposé de Sergio Vieira de Mello a été si complet, je pense qu'une grande partie de ce que je comptais vous dire a été dit. En conséquence, je vais exposer certaines de mes observations personnelles de manière informelle à propos de la situation au Timor oriental.

Premièrement, je voudrais répondre à une observation faite par le représentant du Royaume-Uni. Nous présumons qu'il a suggéré que le plan de développement que nous sommes en train de mettre en place soit présenté aux pays donateurs en temps voulu avant la conférence des donateurs. Nous ferons de notre mieux pour que tous les pays donateurs puissent recevoir ce document bien avant la tenue de la conférence.

Le processus de conception d'un plan de développement économique du Timor oriental est une expérience unique dans notre pays. Il s'agit probablement d'une des rares activités de planification et de développement nationaux dans laquelle la société civile, représentée par les églises, les organisations non gouvernementales et les intellectuels, a, de concert avec le Gouvernement, la possibilité de réfléchir sur les priorités et les besoins du pays avant l'approbation et la mise en oeuvre du plan de développement. C'est ce que nous essayons de faire au Timor oriental. Ce processus est un partenariat entre l'Organisation des Nations Unies, la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Gouvernement du Timor oriental et une commission de la société civile qui est présidée par M. Xanana Gusmão lui-même.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, le taux de criminalité du Timor oriental demeure l'un des plus faibles du monde. Lors d'une récente conversation, le chef de police du Timor oriental a fait état de quatre assassinats seulement en 2001, dont aucun n'était

motivé par des raisons politiques. C'est pourtant un pays où le chômage est très élevé, où la pauvreté est omniprésente – un pays qui se relève à peine des traumatismes liés à la violence passée.

Pourtant, un domaine inquiétant est celui de la violence familiale, à l'égard des femmes en particulier. Les dirigeants du Timor oriental se demandent comment notre société a pu se comporter avec une telle civilité pendant le processus électoral de juillet et août sans qu'un seul incident violent se soit produit. Ils s'étonnent que le taux de criminalité soit l'un des plus bas du monde, alors que le taux de violence familiale est étonnamment élevé. Peut-être cette augmentation reflète-t-elle le fait que ces incidents sont désormais signalés plus fréquemment à la police et à la justice et que la violence familiale existait antérieurement mais qu'elle n'était pas signalée. Avec une presse dynamique au Timor oriental aujourd'hui, avec des institutions et une confiance accrue dans le système de police et de justice, les femmes font plus fréquemment état de ces problèmes de violence. Nous allons oeuvrer activement dans les jours, les semaines et les mois à venir afin de mettre un terme à cet aspect honteux de la situation réelle au Timor oriental.

Nous nous réjouissons particulièrement de certaines évolutions dans la préparation de notre force de police. Il y a maintenant plus de 1 400 policiers formés qui sont déployés dans l'ensemble du Timor oriental. Leur présence lors du processus électoral en juillet et en août, en particulier le jour de l'élection, le 30 août dernier, a illustré parfaitement le succès de la préparation du Service de police du Timor oriental. Toutefois, il en va de même pour ce qui est de la Force de défense du Timor oriental.

Le peuple du Timor oriental est très fier du fait que nous avons aujourd'hui un bataillon qui a été formé avec compétence et professionnalisme par le Portugal et l'Australie, avec une forte contribution de la Nouvelle-Zélande, de la République de Corée et des États-Unis.

Récemment, la composante maritime de notre Force de défense a pris possession de deux patrouilleurs Albatross, donnés par le Portugal, après modifications. Nous n'avons pas, évidemment, l'intention d'avoir une marine. Mais il est très clair que nous avons besoin de ces bateaux. Nous sommes une île; nous avons une zone économique étendue; nous faisons face à une pêche illégale endémique dans nos eaux territoriales; et nous sommes tenus de contribuer aux activités de la région concernant la prévention de la piraterie, le passage clandestin d'humains, le trafic de drogues, etc. Ainsi donc, nous faisons de très gros efforts pour tenter de mettre en place une composante marine modeste pour contrôler nos eaux territoriales.

Bien que la réduction des effectifs des forces de maintien de la paix soit un indicateur positif de nos progrès – comme on l'a signalé, d'ici le mois de mai, il n'y aura pas plus de 5 000 membres des forces de maintien de la paix au Timor oriental –, nous demeurons préoccupés, et il nous faut être réalistes quant à la capacité de certains anciens éléments des milices de déstabiliser le pays. Nous sommes donc très satisfaits de la proposition faite par le Secrétaire général, dans son rapport, de maintenir pendant un certain temps encore au Timor oriental des forces de maintien de la paix et la police civile.

Il y a également eu beaucoup de progrès pour ce qui est du retour des réfugiés. À l'heure actuelle, 40 000 à 70 000 réfugiés vivent encore dans des camps au Timor occidental. L'évaluation de M. Vieira de Mello est exacte quant aux raisons pour lesquelles il y a encore tant de milliers de réfugiés au Timor occidental. Il y a encore des rumeurs laissant entendre que des représailles seront exercées contre les réfugiés à leur retour, ce qui est absolument faux. Au cours des deux dernières années, depuis 2000-2001, il y a eu quatre ou cinq cas signalés de réfugiés assassinés sur prés de 200 000 qui sont revenus. Nous faisons de notre mieux pour éduquer et informer ceux de nos ressortissants vivant au Timor occidental sur la situation réelle dans notre territoire.

S'agissant de la justice et de la réconciliation, il a été largement communiqué la semaine dernière que les membres – des commissaires nationaux – de la Commission vérité, réception et réconciliation ont prêté serment. C'est une tâche importante. Ils ont une énorme responsabilité, qui est d'établir la vérité sur les violations des droits de l'homme qui ont eu lieu entre 1974 et 1999. Nous insistons sur le fait que la Commission examinera les faits qui remontent jusqu'à 1974, avant l'intervention indonésienne au Timor oriental. Des crimes ne se sont pas produits seulement après l'intervention de l'Indonésie.

J'ai dit à plusieurs reprises que nous, Timorais de l'Est, devons avoir le courage et l'humilité de reconnaître notre responsabilité dans la tragédie qui

s'est abattue sur notre peuple. Il serait bien trop facile de ne considérer que les crimes présumés et la violence survenue après 1975. Donc, dès le début, nous avons soutenu que le travail de la Commission vérité, réception et réconciliation devait remonter jusqu'à 1974.

Nous sommes également satisfaits du travail du Groupe spécial sur les crimes graves et optimistes sur son issue. Bien qu'il ait eu de sérieux problèmes de financement et de personnel, ce Groupe a réalisé un travail remarquable pour ce qui est des inculpations et des accusations. Certains ont fait valoir – et si nous croyons la propagande de mon ami Sergio Vieira de Mello – que ce groupe a connu plus de succès que les tribunaux de guerre mieux financés mis en place pour juger les crimes de guerre dans les Balkans et ailleurs. Bien qu'il ait eu de très grosses difficultés au départ – insuffisance du financement et des ressources par exemple – le Groupe spécial, rattaché au tribunal de district qui s'occupe des crimes graves, a fait un travail impressionnant.

L'Assemblée constituante, comme le Conseil en est informé, compte 12 partis politiques. Au début, nous avions 16 partis. Dans un pays de 900 000 habitants, nous avions trouvé moyen d'avoir 16 partis politiques. Les États-Unis, avec près de 300 millions d'habitants, ont deux partis politiques. La France en a, je crois, cinq ou six. Mais, au Timor oriental, nous en avions 16. Au cours de mes voyages dans le pays, notre peuple m'a demandé pourquoi nous avions autant de partis politiques dans un si petit pays. Nous en avons imputé la faute à Sergio de Mello et à l'ONU, mais nous avons dit à notre peuple qu'il était le meilleur juge, que le 30 août, il voterait; que certains partis survivraient et d'autres pas; et que dans les années à venir, certains verraient le jour, et beaucoup plus disparaîtraient. Le peuple a rendu son verdict : le 30 août, 12 partis seulement ont survécu.

Le système mis au point par l'ONU au Timor oriental a été, rétrospectivement, le meilleur car il a également favorisé les petits partis. Sans ce système de représentation proportionnelle, il n'y aurait pas eu 12 partis. Nous n'aurions pas eu au Parlement une représentation aussi inclusive et multipartite.

Nous craignions qu'avec tant de partis politiques, l'Assemblée constituante ne s'embourbe dans des débats sans fin. Mais, jusqu'à présent, l'Assemblée a dans l'ensemble très bien fonctionné. Nous prenons conseil de nos amis du monde entier pour améliorer le projet de Constitution qui a déjà été élaboré. Nous nous donnons un mois supplémentaire pour recueillir encore plus d'apports dans l'ensemble du district. Nous écoutons les observations et les critiques de nos amis, afin que la première Constitution que nous aurons en 500 ans soit un modèle, un document dont nous pourrons vraiment être fiers.

Le 14 avril, nous tiendrons des élections présidentielles. Dans la plupart des pays, il ne manque jamais de candidats. Dans notre pays, il nous faut tenter de persuader les uns ou les autres de se présenter. À ce jour, nous n'avons qu'un candidat déclaré, mais nous espérons en avoir au moins deux ou trois autres.

Je voudrais maintenant faire état des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. Sergio Vieira de Mello a déjà parlé en détail de certains aspects de la question. Je voudrais simplement ajouter que dans l'histoire de la décolonisation, il y a rarement eu, dans les relations d'après-guerre entre deux pays qui se séparent, un processus aussi rapide de réconciliation et de normalisation des relations. Dans certains cas, il a fallu des générations pour combler l'abîme entre des colonies nouvellement indépendantes et les anciennes puissances coloniales et, parfois, il a fallu de nombreuses années pour établir des relations officielles.

À cet égard, nous pouvons dire, et ce avec un immense sentiment d'amitié envers l'Indonésie, que la partie indonésienne a fait preuve de maturité et de grandeur en rejetant le passé derrière elle et en forgeant une relation nouvelle avec le Timor oriental. Si nous nous rappelons ce qui s'est passé au cours des 25 dernières années, nous pouvons nous rendre compte du succès remarquable obtenu par les deux parties. Ce succès est également attribuable, dans une large mesure, à nos frères et nos soeurs de l'Indonésie. Nous sommes aussi très reconnaissants à l'Australie et à l'Indonésie d'avoir invité le Timor oriental à faire partie du forum du Pacifique Sud-Ouest, manifestant ainsi encore une fois leur volonté d'accueillir le Timor oriental.

Pour ce qui est de la justice et de la responsabilité des Indonésiens qui ont commis des actes de violence au Timor oriental, nous sommes encouragés par les mesures prises jusqu'à présent par le Gouvernement de la Présidente Megawati Soekarnoputri.

Dans la région au sens plus large, nos voisins de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) continuent d'apporter un appui important pour la reconstruction, le développement, le renforcement des capacités et la sécurité au Timor oriental. Nous avons maintenant établi des liens officiels avec nos voisins de l'ANASE et avec le Secrétariat de cette organisation, dans l'espoir que le Timor oriental sera en mesure de signer le Traité d'amitié et de coopération en Asie du Sud-Est de l'ANASE le jour de son indépendance ou peu après.

Je voudrais également mentionner que le lendemain de notre indépendance, le 21 mai, nous allons accueillir à Dili, pour la première fois, une réunion de chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des pays de langue portugaise. L'Angola, le Brésil, Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, Sao Tomé-et-Principe et le Portugal nous ont accompagné pendant le dernier quart de siècle. Le 21 mai 2002, le Timor oriental deviendra officiellement membre de la Communauté des pays de langue portugaise.

Nous travaillons aussi activement pour déterminer quels sont les traités auxquels le Timor oriental devrait adhérer lorsqu'il sera indépendant. Le Ministère des affaires étrangères travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les institutions de l'ONU en vue d'établir des priorités et de prendre les mesures qui s'imposent.

Nous souhaitons que, dès l'indépendance ou peu après, le Timor oriental adhère au plus grand nombre possible de traités internationaux relatifs aux droits de l'homme. À cet égard, le Ministère des affaires étrangères et de la coopération surveille étroitement la rédaction de la Constitution afin de s'assurer qu'elle ne contienne aucune disposition qui violerait les traités auxquels le Timor oriental est susceptible de devenir partie. Comme Sergio Vieira de Mello l'a mentionné, nous souhaitons que le Timor oriental devienne Membre de l'ONU dès que possible, soit le jour de l'indépendance ou peu après.

La planification de l'indépendance est en cours. Les célébrations auront lieu le 20 mai. Le Secrétaire général a invité tous les pays du monde à y assister. Nous espérons qu'ils le feront, mais si tel est le cas nous aurons de graves problèmes de logistique, car nous ne sommes pas vraiment comme Maurice, les Fidji ou la Namibie pour ce qui est des infrastructures. En même temps, toutefois, nous aimerions que tous répondent positivement à l'invitation du Secrétaire général. Nous n'allons pas oser demander que l'on apporte des sacs de couchage et de la nourriture, mais nous allons faire de notre mieux pour accueillir tout le monde en toute humilité, malgré notre pauvreté, mais avec toute la générosité de la population du Timor oriental.

Beaucoup de choses ont été accomplies dans le très court laps de temps de deux ans, depuis que l'ATNUTO a été déployée. Quiconque s'est rendu au Timor oriental en 1999 ou en 2000 serait fort étonné des progrès qui ont été réalisés. La reconstruction a commencé. Des maisons familiales sont en train d'être reconstruites un peu partout. Il y a de nouveaux commerces qui ouvrent constamment. La récolte a atteint le niveau de 1999, et il y a maintenant plus d'enfants qui sont inscrits à l'école qu'avant 1999. En 2001, nous avons connu une croissance économique réelle de 18 %. L'année précédente, nous avions enregistré une croissance de 15 %. Toutefois, la croissance économique va diminuer considérablement au cours de cette année.

Nous sommes néanmoins convaincus que le Timor oriental aura une économie viable et durable. On a déjà parlé des revenus possibles provenant du pétrole et du gaz. Le tourisme sera également florissant lorsque nous aurons mis en place les infrastructures nécessaires. À court terme toutefois, le Timor oriental aura besoin de l'aide du Conseil et nous demandons, au nom du deuxième Gouvernement de transition et du pays tout entier, que ce Conseil souscrive au concept d'une mission qui succéderait à l'ATNUTO, telle qu'envisagée et planifiée par mes collègues de l'ATNUTO. De cette façon, les gains qui ont résulté de l'énorme engagement du Conseil au Timor oriental seront consolidés et maintenus dans les années à venir qui seront cruciales.

Le Président (*parle en anglais*) : Il est maintenant 13 h 35. Je pense que c'est le moment de s'arrêter pour le déjeuner. Toutefois, avant de suspendre la séance, je tiens à rappeler à tous les orateurs qui n'ont pas encore pris la parole que nous avons un programme très chargé au Conseil aujourd'hui. Nous devons achever l'examen de la question du Timor oriental et la séance spéciale que nous avons commencée hier sur l'Afrique. Nous aurons

également des consultations sur le Moyen-Orient. Je vais maintenant prier tous les orateurs qui doivent encore intervenir d'être aussi brefs que possible afin de nous permettre d'épuiser notre programme d'aujourd'hui. Nous reprendrons à 15 heures.

La séance est suspendue à 13 h 35.